

# Mametz



Janvier  
2023

# Sommaire

Mot du Directeur Général des Services pages 6/7

Finances pages 8/9

Action sociale pages 10/11

Travaux pages 12/23

Environnement pages 24/25

Commémorations/Manifestations pages 26/27

Ecole/Jeunesse pages 28/29

Culture pages 34/35

Fêtes pages 36/52

Histoire pages 53/56

Réserve communale de sécurité civile page 57

Associations pages 58/63

Incivilités pages 64/65

Etat Civil du 16.12.2021 au 15.12.2022 pages 66/69

Calendrier des Fêtes 2023 pages 70/72

Infos pratiques pages 73/76

## Edito du Maire

Chères Mametziennes, Chers Mametziens,

Tout d'abord, je tiens à exprimer ma gratitude à Dominique Lebrun-Vandewalle pour son engagement au service de notre commune durant ces deux ans et demi. Grâce à lui et à l'équipe municipale, Mametz a su conserver son indépendance et n'a pas été rattachée à une autre commune.

Je remercie également toutes les Mametziennes et tous les Mametziens qui se sont rendus aux urnes le 4 décembre dernier, qui font confiance à l'équipe déjà en place et aux jeunes conseillers et conseillères qui nous ont rejoints afin que Mametz puisse avoir un nouveau Maire et rester maître de son avenir.

Je remercie les membres du conseil municipal ainsi que Dominique Lebrun-Vandewalle qui m'ont sollicitée pour prendre le relais. Et au conseil municipal de m'avoir élu maire de notre belle commune.

J'aime Mametz, ce village où il fait bon vivre où j'ai élevé mes quatre enfants où la solidarité a encore un sens. Je suis très honorée aujourd'hui d'en être son Maire, d'être votre Maire. Avec l'équipe municipale nous ferons en sorte de faire aboutir les projets engagés depuis deux ans et demi, projets qui font tous partie de notre profession de foi de 2020.

Le projet le plus important de cette année est le « S » de Marthes, passage dangereux qu'il est temps de sécuriser. Ainsi, la voirie va être élargie et une zone piétonnière ainsi qu'une bande cyclable y verront le jour. Ceci est rendu possible avec l'engagement d'acquisitions de terrains de part et d'autre de la chaussée.

En revanche, la rénovation de l'école maternelle devra attendre un peu, car pour le moment, les prix des matériaux sont en fluctuation permanente, ce qui ne nous permet pas d'engager des sommes qui risqueraient à terme, de frôler l'indécence.

Comme vous avez pu le constater, le lotissement du « clos fleuri » avance et son aménagement devrait être achevé courant 2024. De nouveaux habitants s'installeront. Ce qui sera profitable pour les effectifs des écoliers qui pourraient de fait, être en augmentation et nous ne serions plus dans l'obligation de fermer une classe, ce qui fut malheureusement le cas en 2021.

Pour finir, il me reste à vous souhaiter à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année en famille ou entre amis.

Une bonne et heureuse année 2023, qu'elle soit pleine d'amour, d'amitié, de joie, de réussite, de festivités aussi, que nous organiserons au mieux et pour tous au sein de notre belle commune. Enfin et surtout comme il est devenu coutume de le dire depuis quelque temps « Prenez soin de vous ».

*Je suis jeune, il est vrai ; mais aux âmes bien nées la valeur n'attend pas le nombre des années.*

Pierre Corneille

**Laurence FENES**  
Maire de MAMETZ

**Le conseil municipal  
au 10 décembre 2022**




**Laurence FENES**  
Maire



**Philippe MACHEN**  
1er Adjoint  
Finances - Communication  
- Appel d'offres



**Marie-Line TALLEUX**  
2ème Adjointe  
Fêtes - Cérémonies - Appel  
d'offres



**Dominique MAËS**  
3ème Adjoint  
Travaux - Urbanisme -  
Cimetières - Appel d'offres



**Hélène MITHIEUX**  
4ème Adjointe  
Ecole - Jeunesse - Culture -  
C.C.A.S.



**Sandy PAYEN**  
Conseiller délégué  
Fleurissement -  
Développement durable -  
Sport



**Vanessa PROVENCE**  
Conseillère déléguée  
Aînés - C.C.A.S.



**GUY MOREL**  
Travaux - Urbanisme -  
Environnement & sport -  
Culture, loisirs, jeunesse et  
école - C.C.A.S.



**Sabine FLAJOLLET**



**Louis LALOUX**  
Travaux - Urbanisme -  
Finances - Appel d'offres



**Brice DANIEL**  
Travaux - Urbanisme -  
Finances - Appel d'offres



**Catherine PETIT**  
Environnement & sport -  
C.C.A.S.



**Valérie JOLY**  
Communication - Finances -  
Appel d'offres



**Philippe BULTELE**  
Correspondant Défense -  
Délégué Service  
Départemental d'Incendie



**Souleïka CHEETHAM**  
Culture, loisirs, jeunesse et  
école



**Joël LECIGNE**  
Environnement & sport -  
C.C.A.S.



**Sylviane FAUCON**  
Travaux - Urbanisme -  
Finances - C.C.A.S.



**Romain PLATETEL**  
Travaux - Urbanisme -  
Finances - Appel d'offres



**Sarah FRAMERY**  
Travaux - Urbanisme -  
Environnement & sport -  
Culture, loisirs, jeunesse et  
école



**Cédric BULTELE**  
Conseiller  
complémentaire



**Viviane DANIEL**  
Conseillère  
complémentaire

## Mot du Directeur Général des Services

Madame, Monsieur,

Depuis 2020, et après deux élections municipales, la cérémonie des vœux a pu depuis janvier 2020 se tenir à nouveau, et il convient pour l'organisation de celle-ci d'adresser des remerciements à Monsieur David FLAJOLLET qui a usé de son temps avec son matériel et de manière gracieuse pour assurer un bon déroulement de ces premiers vœux en présentiel de ce mandat.

Cette année 2022 a été particulière pour la commune.

Comme vous le savez Monsieur Dominique LEBRUN-VANDEWALLE a remis sa démission de ses fonctions de maire et de membre du conseil municipal.

Une nouvelle élection municipale a dû être organisée et lors de la première séance du conseil municipal qui a suivi ce scrutin le 10 décembre 2022, l'organe délibérant nouvellement installé a élu une nouvelle municipalité et un nouveau maire : Madame Laurence FENES

L'année 2022 est une année historique pour la commune à bien des égards.

C'est l'année de la commémoration du bicentenaire de l'ordonnance royale du 20 mars 1822 portant unification de Crecques, Mametz et Marthes.

Mais c'est également l'année où pour la première fois de son histoire Mametz a choisi pour maire une femme.

Mais 2022 fut une année compliquée.

Inutile de rappeler le contexte mondial où se mêlent la guerre et ses crimes odieux, la révolte en Iran portée largement par les femmes, les difficultés économiques et financières liées au conflit et à la prolifération de la covid mais aussi au dérèglement climatique avec sécheresse, inondations ou tornades.

Comme ce fut le cas près d'Arras il y a quelque temps.

La commune de Mametz a d'ailleurs tenu à manifester sa solidarité en votant une subvention.

Le contexte propre à la commune est également difficile.

Il faut faire face au contexte d'inflation aggravé par la nécessité pour la Fédération Départementale de l'Energie de devoir renégocier les tarifs de fourniture d'électricité avec effet dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

La commune va devoir faire face à une explosion de ses factures énergétiques qui entrainera une flambée des dépenses de fonctionnement (dépenses courantes). Ce qui sera de nature à entamer considérablement la capacité de la commune à financer ses travaux ou investissements.

Des économies seront nécessaires et il sera pertinent d'être plus sélectif dans les choix d'investissement et ou de reporter certaines opérations.

Dans ce contexte on peut souligner la volonté communale de mettre l'accent sur l'insertion en faisant appel, pour les travaux de consolidation des églises et pour la réhabilitation des logements chemin des ruelles à l'Association Promotion et Reconnaissance par le Travail. Une association qui est conventionnée par le Département et le Fond Social Européen dans le cadre de la mesure « aide à l'encadrement des bénéficiaires du R.S.A. ».

Pour le financement des travaux des logements sis chemin des ruelles, la commune disposera du fonds de concours de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer.

En matière de soutien financier, il faut souligner celui du Département qui participe ainsi à l'accompagnement du développement de la commune.

En 2022 ce sera 15 000 euros pour la réalisation d'un parking aux abords du local technique au titre du Fonds d'Aménagement Rural et de Développement Agricole et à nouveau de 15 000 euros au titre des amendes de police !

Nous bénéficierons aussi en 2023 d'environ 17 000 euros d'aides départementales pour des acquisitions foncières à Marthes utiles et nécessaires pour la réalisation des travaux de sécurisation de la circulation notamment des piétons et des cyclistes rue de la plaine.

C'est aussi, parce que cet environnement est compliqué, que la commune a été l'une des toutes premières, à décider, avec le concours de l'Etat d'instituer une tarification sociale concernant le prix des repas servis à la cantine.

Ce dispositif permet à des enfants de pouvoir manger à la cantine scolaire (en fonction du quotient familial) à 0.50 euro ou un euro le repas. La différence avec le prix facturé du repas à 3.10 euros étant compensé par l'Etat.

Le nombre d'enfants pouvant bénéficier de cette tarification est conséquent. Ce qui, à posteriori, rend d'autant plus pertinent cette mise en place avec le concours des services de l'Etat.

On comprendra aisément que la conjoncture et certaines modifications structurelles devront naturellement conduire la commune à une gestion encore plus rigoureuse et aura des répercussions sur les travaux possibles ou à venir.

La flambée inflationniste diminue la capacité de la commune à investir, et la visibilité des prix est beaucoup plus aléatoire.

La prudence devra donc être plus pressante.

La solidarité devra être plus forte pour traverser cette période perturbée et incertaine !

Aussi nous devons tous nous rassembler !

Enfin, permettez-moi de présenter, à Madame le maire, et à l'ensemble des élus et membres du Centre Communal d'Action Sociale tous mes vœux de réussite dans la conduite des affaires communales.

A l'ensemble de mes collègues et à vous tous, Mesdames et Messieurs, je vous prie de recevoir, mes vœux pour cette nouvelle année pour vous-mêmes, vos proches et tous ceux qui vous sont chers.

Que celle-ci soit celle d'une refondation positive, constructive, intelligente et de bon sens pour un nouveau départ !

Je vous souhaite de trouver l'épanouissement et le bien être auxquels nous aspirons tous.

Soyez rempli d'énergies positives et constructives pour trouver les chemins qui mènent à la réussite, et faisons de nos différences un atout et une force !

Enfin, dans la limite de nos capacités et possibilités nous restons à votre service !

**Pascal MARANGONY**

Directeur Général des Services

L'année 2022 s'est achevée toujours avec la pandémie « Covid » certes en recul mais a vu un autre type de « guerre » bien plus réelle celle-là : l'Ukraine. Ces deux facteurs conjugués entraînent une inflation bien visible dans notre vie quotidienne et communale.

Selon l'adage « Gouverner c'est prévoir » nous avons décidé :

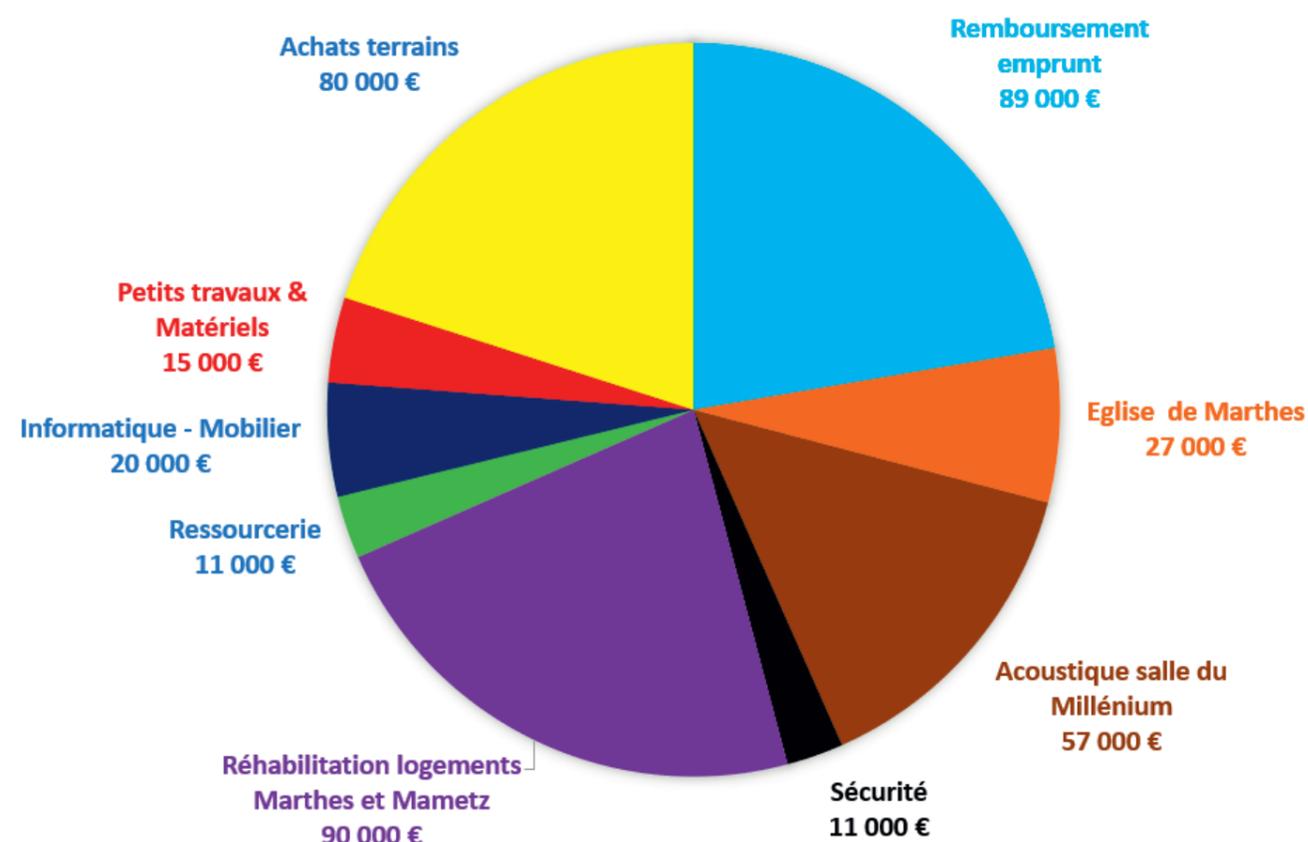
- Au vue de la hausse des taux d'intérêt, nous avons contracté en juin un prêt de 500 000 € au taux fixe de 1.6% ; il servira à nos investissements futurs.
- Fermeture quasi complète de la salle paroissiale afin de limiter la facture chauffage. Nous avons demandé aux utilisateurs habituels (catéchèses, les différents clubs Mametz Gym Form', Loisir détente et Le temps retrouvé) d'intégrer soit la maison des associations soit le Millénium et nous les remercions vivement de leurs compréhensions.
- Mise en place d'un relevé hebdomadaire des consommations énergétiques dans tous nos bâtiments communaux car notre tarif E.D.F. va exploser de 353% même en tenant compte des aides de l'état pour les collectivités.
- Etude sur le gain potentiel « éclairage public » qui lui ne va augmenter que de 143% !

Les dépenses de fonctionnement 2022 sont de l'ordre de 870 000 € ce qui nous a permis de dégager un excédent d'environ 230 000 € pour réaliser des travaux d'investissement.

Cette année a été riche en nouveautés et travaux divers, en voici les principaux :

- ☑ Pavage et clôture au cimetière de Marthes,
- ☑ Amélioration acoustique de la salle du Millénium,
- ☑ Mise en place de la cantine à 1 € suivant le quotient familial,
- ☑ Fête de notre bicentenaire qui a reçu un vif succès dans tout le village,
- ☑ Instauration du repas des employés,
- ☑ Développement du fleurissement et mise en place d'un troc' plantes,
- ☑ Jardins partagés, éco pâturage supplémentaire,
- ☑ Création d'une réserve communale de sécurité civile,
- ☑ Après-midis récréatives lors des petites vacances de Pâques et Toussaint,
- ☑ Ecole : Rénovation du parc informatique, tablettes pour les CM2, fontaines à eau, installation système d'alerte PPMS, détecteurs de CO2,
- ☑ Rénovation d'un logement à Marthes et aussi à l'ancien presbytère de Mametz,
- ☑ Démarrage de l'espace multigénérationnel derrière la mairie consistant en la mise en place d'aires de jeux pour les enfants et d'un petit parcours ludique agrémentés par des tables et bancs.

- ☑ Mise en place d'une ressourcerie contour de l'église à Mametz,
- ☑ Démarrage du lotissement « Clos fleuri » rue du Choquart,
- ☑ Acquisition de terrains derrière la boulangerie afin de constituer une réserve foncière.



L'investissement total 2022 est d'environ 400 000 €.

Nos recettes communales seront en légère augmentation en 2023 mais nos dépenses de fonctionnement seront quant à elles en nette progression. Il nous faudra prendre des mesures d'économie si nous voulons garder un autofinancement convenable et compatible avec nos projets.

Le manque de visibilité sur l'impact des coûts énergétique nous incite à la prudence et me fait passer le voyant des finances du vert à l'orange !

Bonne année et surtout bonne SANTÉ !

**Philippe MACHEN**  
1<sup>er</sup> Adjoint au maire  
chargé des Finances et de la Communication

# Action Sociale

## la Banque Alimentaire

Lors de la collecte nationale de la banque alimentaire, le Centre Communal d'Action Sociale de Mametz a récolté 104 kilos de denrées alimentaires en 2021 et 107 kg en 2022.

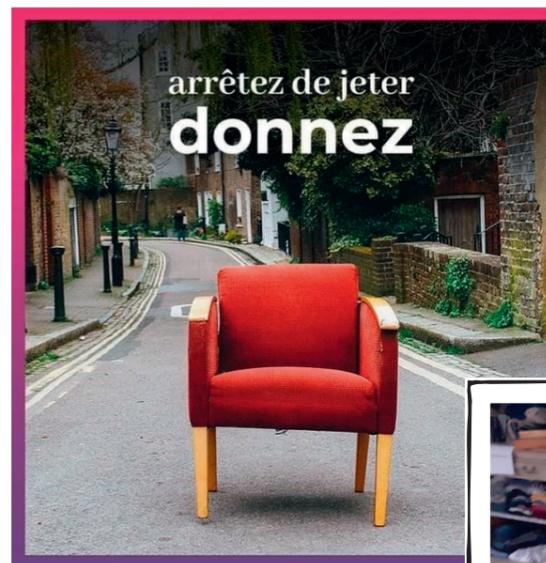
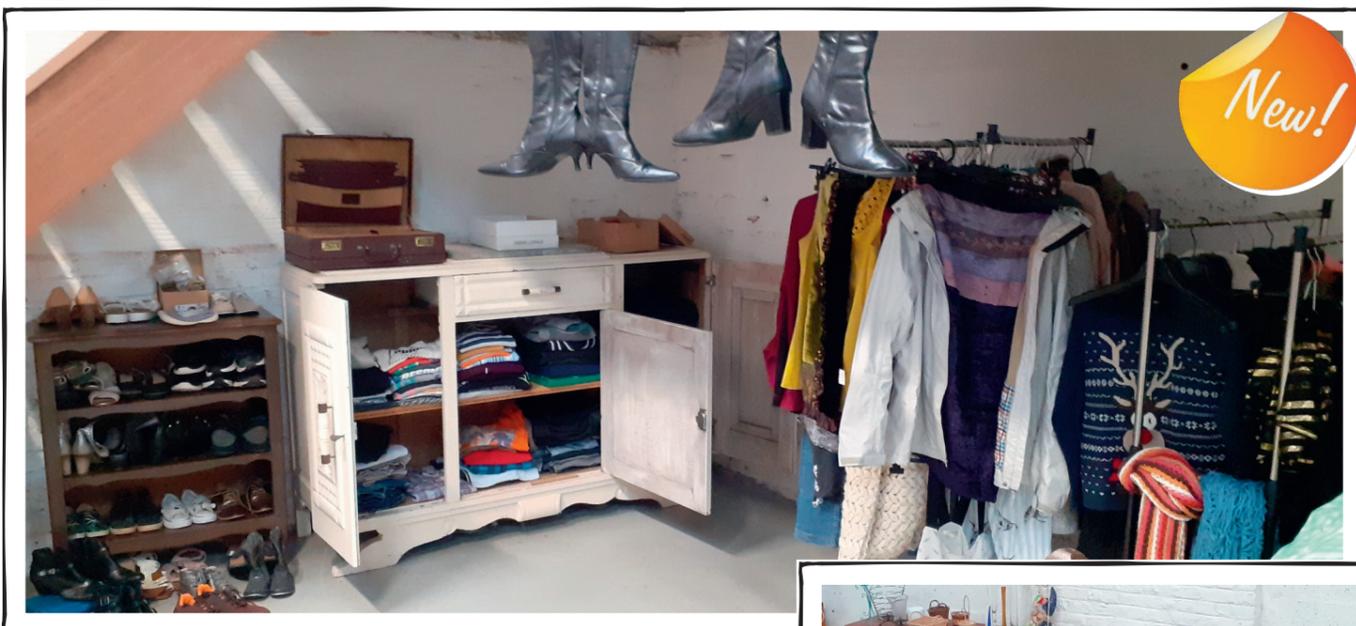
Je tiens à remercier nos partenaires pour cette collecte l'Ecole des Tilleuls, Rapid Market et les employés communaux, ainsi que les Mametziennes et Mametziens qui se mobilisent chaque année pour cette noble cause.

J'en profite pour remercier chaque membre du C.C.A.S. qui au cours de l'année réceptionne et prépare les colis des bénéficiaires de la banque alimentaire. Ils font un travail remarquable et je souhaite les mettre à l'honneur au travers de cet article.

**Laurence FENES**  
Maire

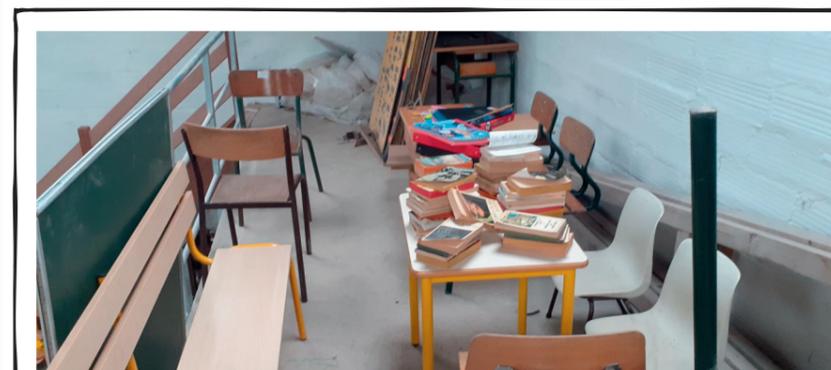
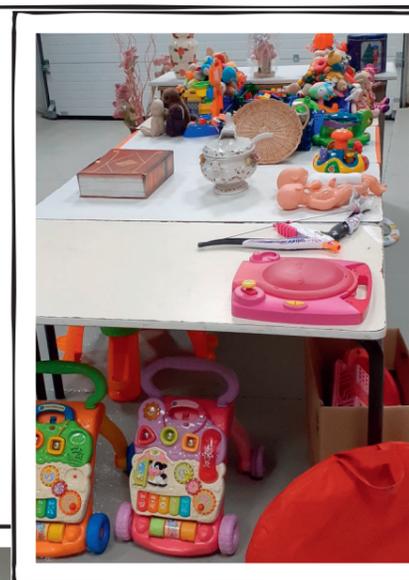


## Ouverture de la Ressourcerie



### CHARTRE DE LA RESSOURCERIE

- 1 Le principe de la ressourcerie est simple : *ce qui ne me sert pas ... peut être utile à quelqu'un d'autre.*
- 2 La ressourcerie part sur le principe d'un troc et d'échanges d'objets ou d'achats solidaires.
- 3 La ressourcerie n'est pas une déchetterie, les bénévoles s'autorisent de ne pas accepter certains objets ou meubles.
- 4 Horaires de la ressourcerie : celle-ci est ouverte les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis de chaque mois de 10h à 12h depuis le 3 décembre 2022.

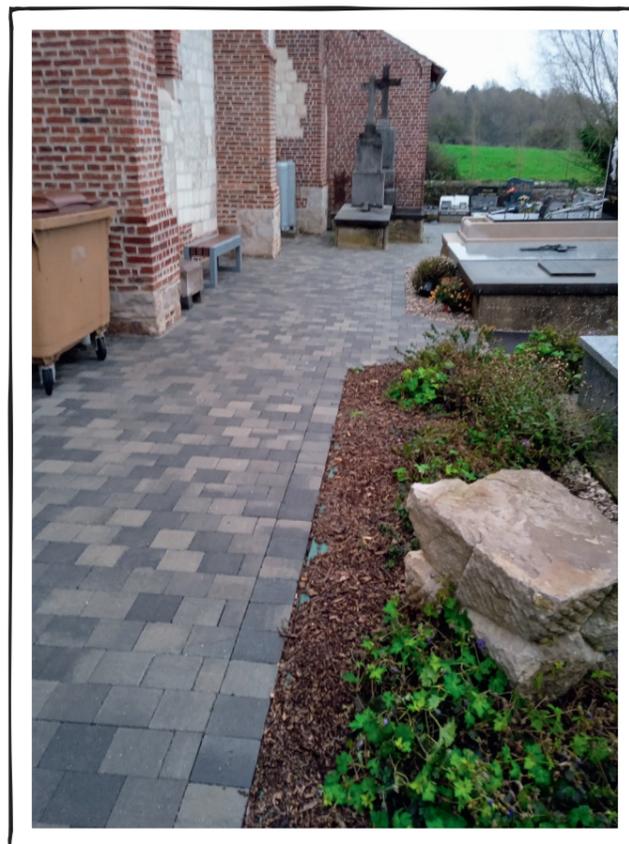
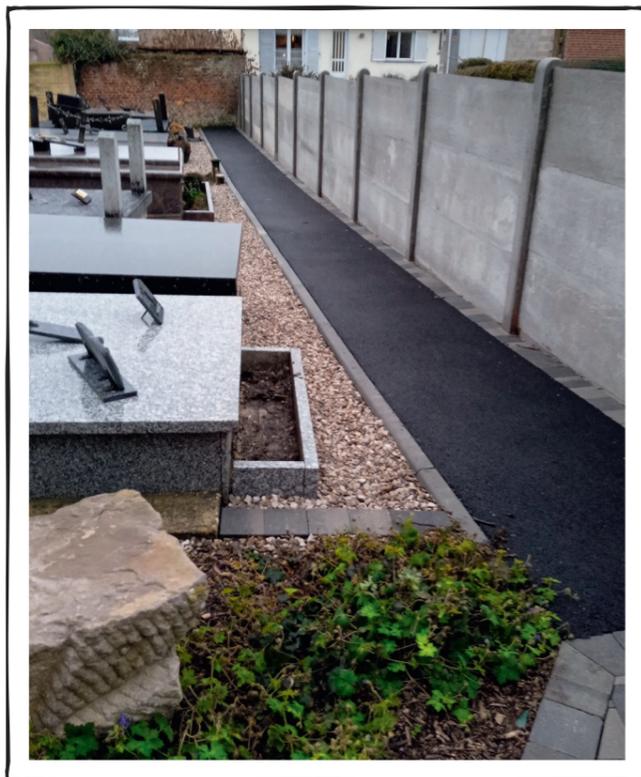


 **Janvier / Février 2022**

## Aménagement du cimetière de MARTHES

Nos agents techniques ont terminé les travaux d'aménagement engagés fin 2021 à savoir :

- Remplacement de la clôture béton,
- Pavage de l'allée périphérique à l'église,
- Borduration, empierrement et mise en œuvre d'enrobés sur les allées secondaires,
- Mise en œuvre de matériaux autour des sépultures,
- Pose de 6 cavurnes.



 **Février 2022**

## Acoustique Salle du Millénium

La municipalité a décidé d'améliorer l'acoustique et la sonorité de la salle du millénium.

Un appel d'offre fut lancé pour choisir un maître d'œuvre spécialisé. Le bureau d'étude BET360 de Beaumetz-les-Loges fut retenu pour un montant de 3 400 € H.T.

Après étude et la consultation d'entreprises qui suivit, le conseil municipal a validé l'offre de l'entreprise MODERATO ARCHI basée près de Grenoble. Nous avons profité de ces travaux pour repeindre le plafond et passer l'ensemble des luminaires en LED.

Après contrôle, les performances attendues sont atteintes et l'amélioration est sensible (puisque le temps de réverbération est divisé par deux).

### → MONTANT DES TRAVAUX

Bureau d'étude BT 360	3 400 € H.T.
<b>MODERATO ARCHI</b>	<b>31 189,35 € H.T.</b>
LIONET DECOR (peinture)	6 984,00 € H.T.
<b>PANKOWIAK (électricité)</b>	<b>5 831,48 € H.T.</b>
<b>TOTAL</b>	<b>47 404,83 € H.T.</b>
	<b>56 885,80 € T.T.C.</b>

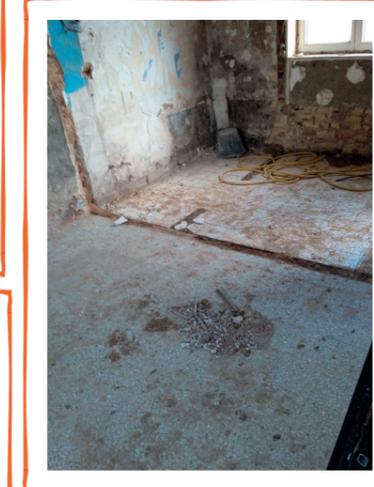
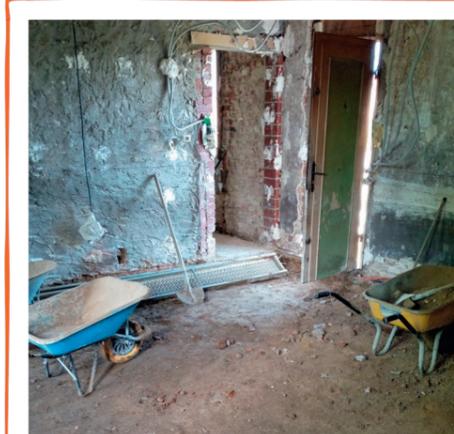


**Réhabilitation de 2 logements  
« Chemin des Ruelles »**

Après un relogement « compliqué », l'A.P.R.T. (Association Promotion et Reconnaissance par le Travail) a pu démarrer les travaux de réhabilitation du premier logement situé au n°1 chemin des ruelles le 15 mai 2022.

Les travaux ont consisté à :

- ☑ démolir la dalle sur terre plein, les plâtreries, grattage et plafond,
- ☑ déposer les menuiseries extérieures,
- ☑ réaliser une dalle après terrassement, pose d'un isolant polyuréthane et ferrailage,
- ☑ reprendre en partie les chaînages et linteaux
- ☑ réaliser les travaux d'isolation, de plâtrerie et pose des portes intérieures,
- ☑ remplacer les fenêtres et portes extérieures
- ☑ refaire l'ensemble du réseau électrique et le sanitaire
- ☑ poser une ventilation double flux
- ☑ carreler les sols
- ☑ peindre les murs et plafonds
- ☑ réfectionner la façade arrière
- ☑ réaménager les abords.



Je tiens à remercier l'ensemble du personnel de l'A.P.R.T. et particulièrement Monsieur PERON Eric, encadrant et Monsieur FAUQUEMBERGUE Benjamin, directeur, ainsi que le personnel technique pour le travail fourni.

Les travaux de rénovation du deuxième logement ont pu commencer. Fin prévisionnelle : mai 2023.

**→ COÛT DES TRAVAUX  
DU 1ER LOGEMENT**

<b>Main d'œuvre (A.P.R.T.)</b>	<b>22 265 € H.T. et T.T.C.</b>
<b>Fourniture</b>	<b>48 984 € H.T.</b>
<b>TOTAL</b>	<b>71 249 € H.T.</b>
	<b>81 046 € T.T.C.</b>

**Après**



**Stade de Football André DELANNOY**

Suite à plusieurs actes de vandalisme, les agents municipaux ont remplacé les trois portes fracturées des vestiaires par des portes métalliques.

Un filet pare-ballon a également été posé après réfection des poteaux.

**➔ MONTANT DES TRAVAUX**

Portes	4 500 € H.T.
Filet pare-ballon	500 € H.T.
<b>TOTAL</b>	<b>5 000 € H.T.</b>
	<b>6 000 € T.T.C.</b>



**La Ressourcerie**

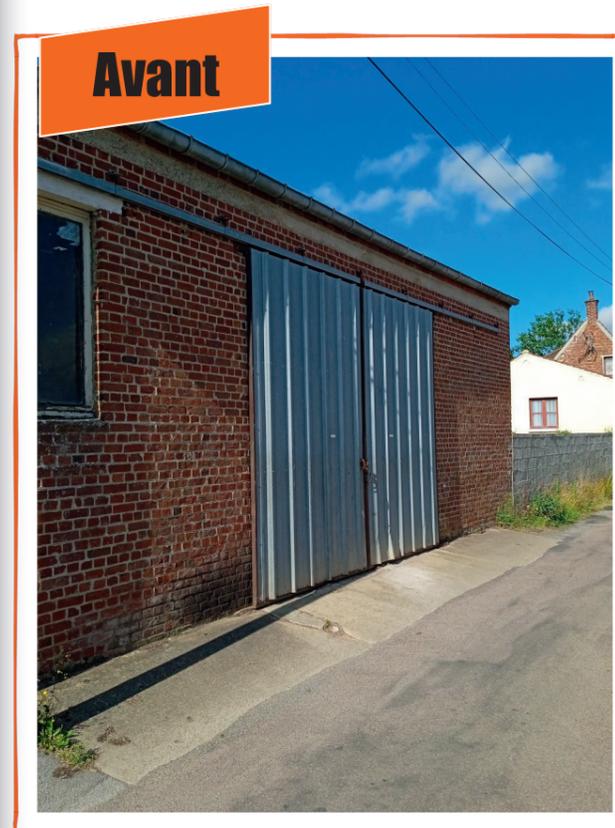
La municipalité a décidé de créer une ressourcerie (lieu d'échange d'objets divers à prix modiques) dans le bâtiment communal existant à l'arrière de la salle paroissiale qui servait jusqu'à présent de lieu de stockage de matériels.

Des travaux d'aménagement ont été réalisés :

- Pose d'une porte sectionnelle par la société KOMILFO basée à Leulinghem,
- Pose d'une porte « de secours » et d'un garde-corps au niveau de la mezzanine (travaux réalisés par nos agents),
- Fourniture et pose d'un escalier par l'entreprise DEBRET ESCALIER,
- Mise en peinture des murs et application d'une résine au sol (travaux également réalisés par nos agents).

**➔ MONTANT DES TRAVAUX**

Porte sectionnelle	4 410 € H.T.
Escalier	1 325 € H.T.
Porte métallique et garde-corps	1 800 € H.T.
Peinture et résine	2 000 € H.T.
<b>TOTAL</b>	<b>9 535 € H.T.</b>
	<b>11 442 € T.T.C.</b>



**Lotissement « Le Clos Fleuri » - rue du Choquart**

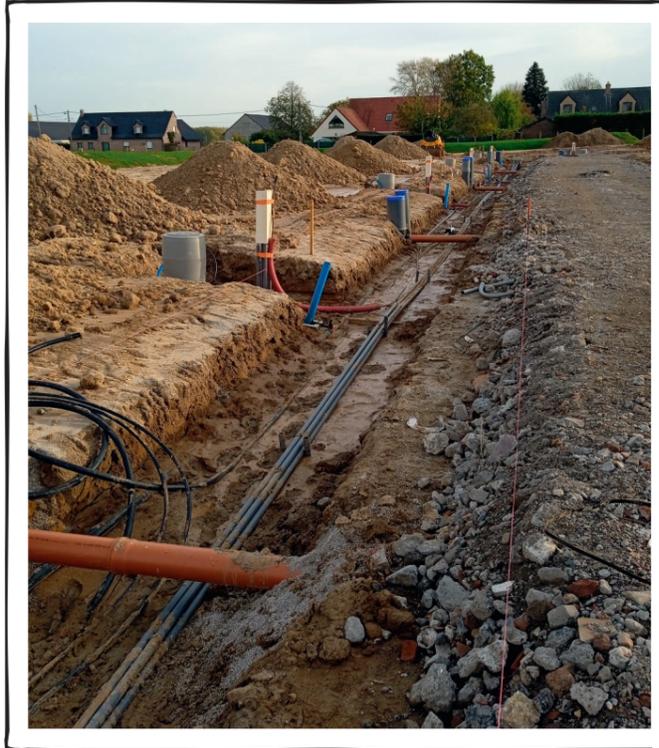
Après de multiples rebondissements, le lotissement « Le Clos Fleuri », rue du Choquart est sorti de terre.

Les travaux de première phase sont terminés (assainissement eaux usées, eaux pluviales, réseaux divers et voiries) et trois permis de construire sont actuellement déposés.

Les travaux de deuxième phase seront programmés en 2024 (borduration, parking, trottoirs) après la vente des 30 parcelles.

☑ **Promoteur : SCOTIMMO**

- ☑ **Entreprises VRD :**
- EUROVIA
  - SETIEE
  - FAIGNOT



**SCOT'IMMO** *Un projet selon vos envies !*  
Aménageur - Lotisseur

**NOS TERRAINS À BÂTIR**  
Entièrement viabilisés et libres de constructeurs

Pour tout renseignement contactez JOEL au 06 19 33 34 10

**WWW.SCOTIMMO.FR**  
Siret N°824.975.197.00016

**« Zone intergénérationnelle »**

L'aménagement de la « zone intergénérationnelle » est engagé. Le terrassement et l'empierrement des cheminements et placettes ont été réalisés par l'équipe travaux de la CAPSO.

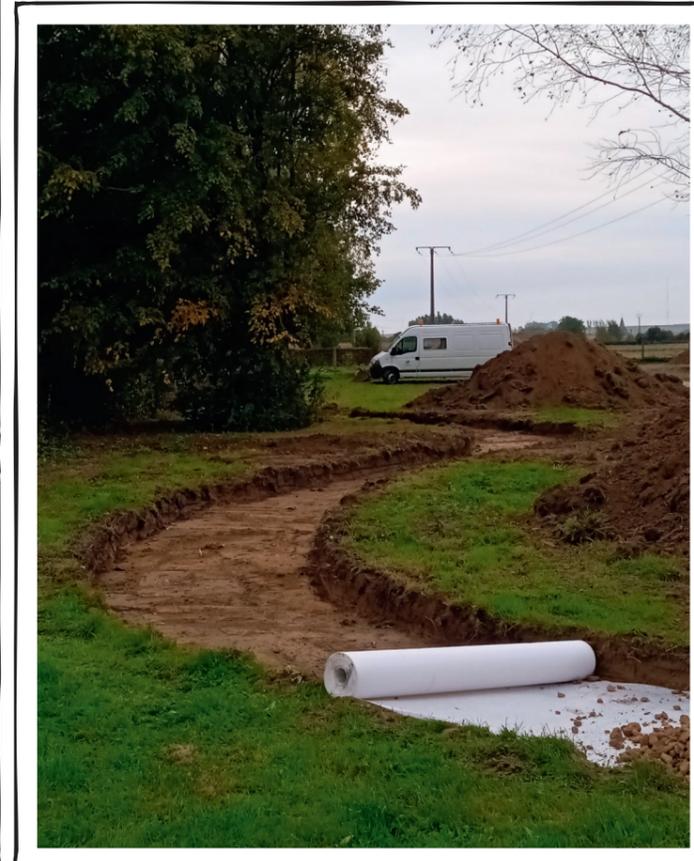
Ce lieu, situé à l'arrière de la mairie, sera un lieu de rencontre, de repos et de promenade dans un cadre paysager et verdoyant.

Des aires de jeux seront implantées pour le plaisir des enfants et des ados, un verger sera planté, une mare pédagogique sera créée en partenariat avec l'école des tilleuls et l'association « Les Blongios ».

Les aménagements des placettes et cheminements seront réalisés par nos agents techniques en 2023.

**→ COÛT DES TRAVAUX (1ère PHASE)**

Matériel, Main d'œuvre (CAPSO)	8 200 € H.T.
Fourniture	6 439 € H.T.
<b>TOTAL</b>	<b>14 639 € H.T.</b>
	<b>15 927 € T.T.C.</b>

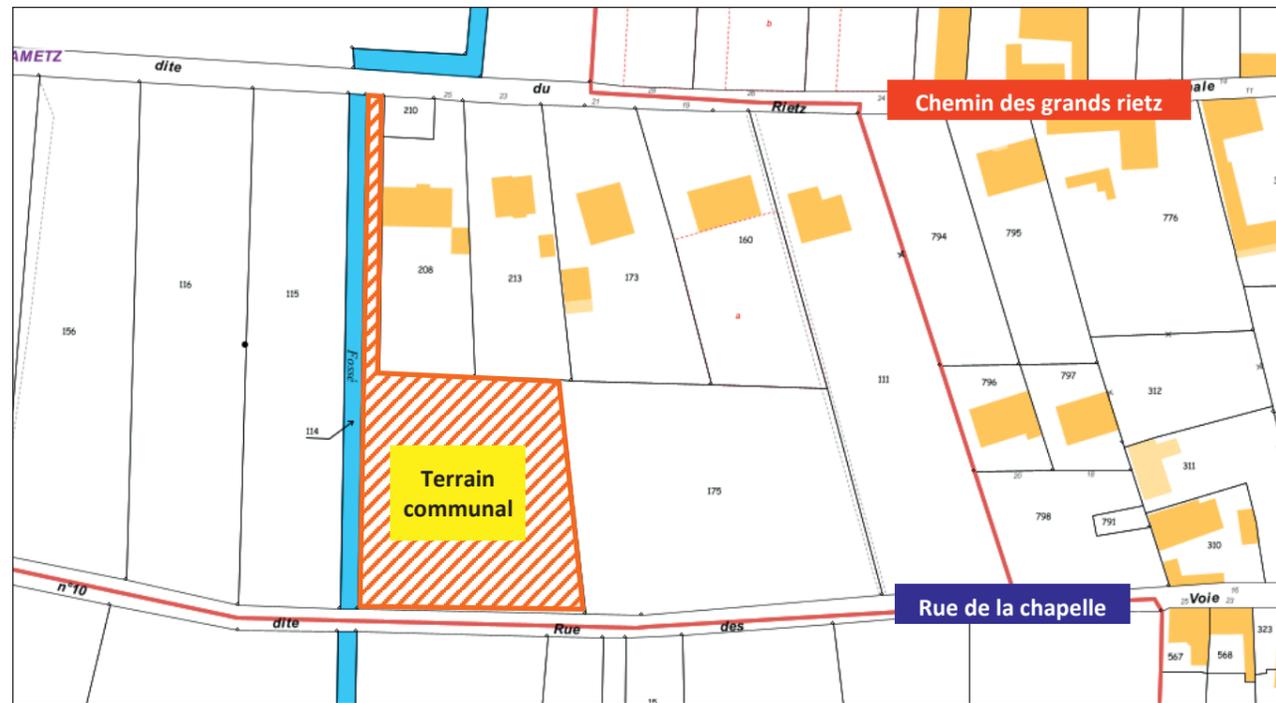


**Aménagement « Chemin des grands rietz » du terrain vague en zone « nature »**

Le terrain communal situé au bout du « chemin des grands rietz » a été nivelé et sera planté en 2023. Ces aménagements embelliront le « secteur » pour le bonheur des riverains.

**→ COÛT DES TRAVAUX**

Terrassement	1 100 € H.T.
Plantations (estimation)	1 500 € H.T.
<b>TOTAL</b>	<b>2 600 € H.T.</b>
	<b>3 120 € T.T.C.</b>



**Dossier M.M.U. (Maintenance en Milieu Urbain) « Rue de la Plaine »**

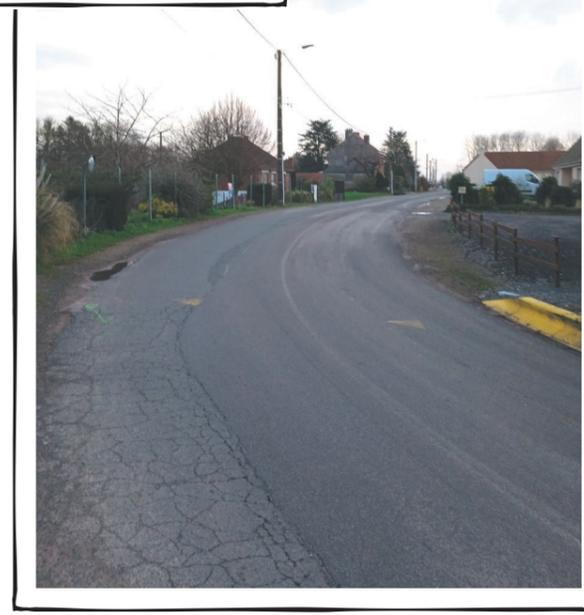
La municipalité a décidé de réaménager la « rue de la plaine » entre la « rue de la gare » et la « place du rietz » (borduration, trottoir, élargissement de la voirie).

Les terrains situés dans les virages sont en cours d'acquisition ce qui permettra d'élargir la voirie, de réaliser des trottoirs et ainsi sécuriser ce tronçon.

Ces travaux devraient se réaliser en 2023 avec la participation attendue du Conseil Départemental du Pas-de-Calais.

**→ COÛT PRÉVISIONNEL**

		Subventions attendues
Acquisition terrains + habitation	68 124 € H.T.	17 031 €
Travaux part communale	577 800 € H.T.	200 000 €
Maîtrise d'œuvre	19 600 € H.T.	***
<b>TOTAL</b>	<b>665 524 € H.T.</b>	<b>217 031 €</b>
	<b>785 004 € T.T.C.</b>	



**Travaux divers**

**Atelier technique : pose d'une clôture** au droit de la zone de dépôt.



**Jardins ouvriers : pose d'une clôture** (division des parcelles).



Les jardins ouvriers situés à l'arrière des ateliers municipaux sont tous occupés sauf un. Si quelqu'un est intéressé par la dernière parcelle, il peut se rapprocher de la mairie.

► Tarif : 40 €/an

**City stade :** rénovation de la partie haute du filet.



**Eco pâturage :**

- pose d'un abri à moutons,
- clôture de la pâture située entre l'étang de la Sauvagine et la Lys.



**Signalisation horizontale** (passages piétons, marquage poteau incendie, marquage stationnement).

**Modification des règles de circulation et pose panneaux de signalisation** « rue du Stade », « place du Rietz ».



Rue du Stade



Place du Rietz



**Réfection du logement et du hall** du bâtiment communal « Place du rietz ».

**Tonte et entretien des espaces verts.**

**Entretien des bâtiments communaux.**

**Dominique MAËS**

Adjoint au maire  
chargé des Travaux et de l'Urbanisme

## Eco pâturage

Cette année dix-sept moutons se sont occupés de l'entretien des espaces naturels : chemin des ruelles et la Sauvagine.

Nous avons même enregistré une naissance.

Ils sont repartis à la bergerie pour passer l'hiver au chaud et reviendront au printemps.



## Plantations

Des plantations de vivaces (géranium, rozanne, aster monch, sedum, etc.) ont été effectuées au parking de Marthes, à l'église de Marthes, au niveau de la grotte, rue de la gare, rue de l'école buissonnière et à la Sauvagine.

D'autres plantations sont prévues en 2023.

Vous êtes les bienvenus si vous désirez rejoindre l'équipe de bénévoles.

J'en profite pour remercier toutes les petites mains vertes qui donnent de leur temps pour fleurir notre beau village.



## Concours des villes et villages fleuris

Le village s'est inscrit au concours des villes et villages fleuris. Le jury est passé le 28 juin. Les échanges avec les membres du jury ont été enrichissants.

Nous avons bien enregistré leurs conseils pour continuer à embellir notre beau village, dans le respect de l'environnement et nous les en remercions.

Au palmarès départemental 2022, pour sa première participation, notre commune vient d'obtenir le bouquet d'argent.



## Opérations « Nettoyons la nature »

Le conseil municipal s'attache à préserver l'environnement de sa commune.

L'opération « Nettoyons la Nature » se fait tous les ans avec le concours de l'école et « Nettoyons les Hauts de France » avec la participation des chasseurs et pêcheurs.

La commune a décidé de renouveler l'opération une fois par trimestre.



## Troc'Plantes

Le 15 mai 2022 a eu lieu le premier «Troc'Plantes» de Mametz !

Les exposants particuliers étaient installés à l'entrée de l'étang de la Sauvagine et ont pu troquer ou donner des plants ou des graines. Ils ont également beaucoup échangé entre eux, se transmettre leurs «trucs» de jardiniers !

Sur le même lieu se tenait le départ de deux circuits de découverte du village (3 km ou 6 km) avec un quizz culturel sur des thématiques variées (faune, flore, monuments etc.).

Sur le chemin de retour, une halte était prévue au Camping du Moulin où une crêpe (offerte à l'inscription à la rando) était servie par Frédéric et Christelle, gérant du camping. L'occasion de découvrir l'intérieur du bâtiment et observer le mécanisme actionnant la roue !

La météo clémente a contribué à la réussite de cette animation festive !

Vous pouvez réserver la **prochaine date du Troc'plantes 2023** qui aura lieu le **dimanche 23 avril** !

**Hélène MITHIEUX**, Adjointe au maire et **Sandy PAYEN**, conseiller délégué à l'environnement et aux sports



# Commémorations

 19 mars, 8 mai et 11 novembre 2022

Le 19 mars 1962 (fin de la guerre d'Algérie) s'est déroulé en comité restreint en raison du bicentenaire de notre commune.

Les commémorations du 8 mai 1945 (fin de la seconde guerre mondiale) et du 11 novembre 1918 (signature de l'armistice) se sont déroulées au monument au mort de Mametz. Les élèves de l'école ainsi que les parents et enseignants étaient présents de même que les Mametziens de la commune.

Un verre de l'amitié a été offert par la Municipalité dans la salle du conseil à la Mairie.

8 mai



11 novembre

# Manifestations

 Médailles du travail

Cette année la remise des médailles du travail a eu lieu le 7 mai. Vingt invitations ont été envoyées.

Nous avons pu féliciter au nom de Madame Elisabeth Borne, ministre du travail :

☑ 1 salarié Or : M. Vianney GREBEAUX

☑ 5 salariés Grand Or : Mme Christine GALEA, M. Michel MASCLÉ, M. Philippe DAUTRIAUX, M. Emile BLAREL, M. Bruno DUCROCQ.



Monsieur Bruno DUCROCQ a également été félicité pour son investissement dans la commune en qualité d'adjoint aux finances en présence de personnalités : Messieurs Benoît POTTERIE (député), Alain MEQUIGNON et Bertrand PETIT (conseillers départementaux), Dominique LEBRUN-VANDEWALLE (maire), Jacques DELMAIRE (maire honoraire).



## ▶ Animations culturelles

Les CLEAC (Contrat Local d'Education Artistique et Culturelle) sont des dispositifs culturels à destination des enfants ou des jeunes mais également à l'ensemble de la population. Ils permettent de structurer le développement culturel sur les territoires concernés. Ils sont signés entre une collectivité (la CAPSO), la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et l'Éducation nationale, pour une durée de 3 ans renouvelables. Chaque année, 5 artistes sont choisis pour accompagner les habitants du territoire dans une démarche artistique définie.

Pour la deuxième année consécutive, les élèves de l'école des Tilleuls ont pu bénéficier de l'intervention d'un des artistes CLEAC 2022 !

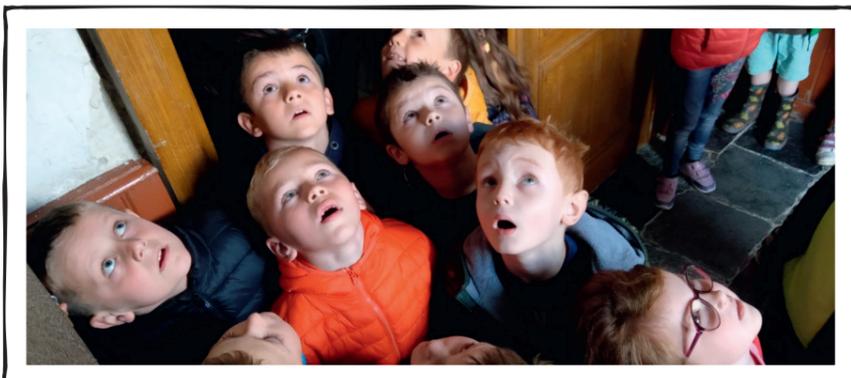
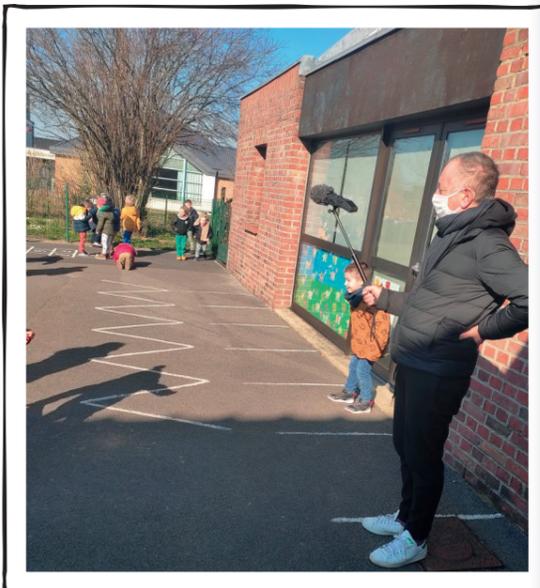
En effet, Monsieur Jean-François Cavro, preneur de son, est intervenu auprès des élèves de maternelle, CP et CE1.

Ensemble, ils sont allés chez les artisans du village pour réaliser un « recueil de paroles ».

Ils se sont également déplacés à l'église de Mametz pour enregistrer le son de Marie-Félicie, la cloche. Cette sortie a été bien appréciée de nos petiots !

Une restitution de tous les « travaux » artistiques a été présentée au château de la Motte Castrale à Saint-Omer, le 25 mai 2022.

Les enseignants ont d'ores et déjà envoyé leur candidature pour accueillir un des artistes en résidence en 2023 !



## ▶ les Aides au permis de conduire



Des aides financières pour passer le permis de conduire existent !

Au niveau départemental, il s'agit de la mesure « **Permis Engagement Citoyen** » :

- être âgé entre 15 et 25 ans,
- résider dans le Pas-de-Calais,
- avoir obtenu le code de la route depuis moins de 3 mois,
- proposer un projet de bénévolat de 35 heures effectué dans les 3 prochains mois dans une association du Pas-de-Calais ou bénéficier d'un contrat de service civique (en cours depuis plus de 3 mois ou terminé depuis moins de 3 mois).



Au niveau régional, la mesure agit pour la **mobilité et l'emploi des jeunes** :

- être âgé entre 17 et 30 ans,
- être en recherche d'emploi, apprenti, lycéen (bac pro ou CAP), stagiaire de la formation professionnelle, ou sous contrat d'engagement jeune.



Vous pouvez trouver tous les renseignements nécessaires sur Internet ou sur des flyers disponibles en mairie.

## ▶ le Conseil Municipal des Jeunes (C.M.J.)

En ce début d'année 2023, le **Conseil Municipal des Jeunes de Mametz (C.M.J.)** va progressivement se mettre en place, ou plutôt se remettre en place, puisqu'il a déjà existé par le passé !

- ☒ Tous les jeunes mametziens scolarisés **du CE2 à la 3ème** sont éligibles et électeurs.
- ☒ Toute candidature aux élections municipales jeunes est libre et individuelle.

**Ma candidature** est obligatoirement accompagnée d'un **courrier** sur : **Qu'est-ce que je peux faire pour améliorer la vie de tous les jours dans mon village ?**

- ☒ Pour être enregistrée, ma candidature devra également :
  - \* être accompagnée d'une **autorisation parentale**

\* et déposée dans ma mairie pour le 31 mars 2023.



## les Activités Récréatives



En 2022, premiers pas des « **activités récréatives** » organisées par la commune !

Aux dernières vacances de printemps puis de Toussaint, les enfants ont été accueillis par deux agents communaux, Audrey et Coralie, afin de réaliser des objets, des dessins selon des thèmes choisis : Pâques et Halloween.



Répartis en trois groupes selon leur âge afin d'adapter les activités, tous ont semblé être satisfaits et heureux de ces bons moments partagés entre copains !



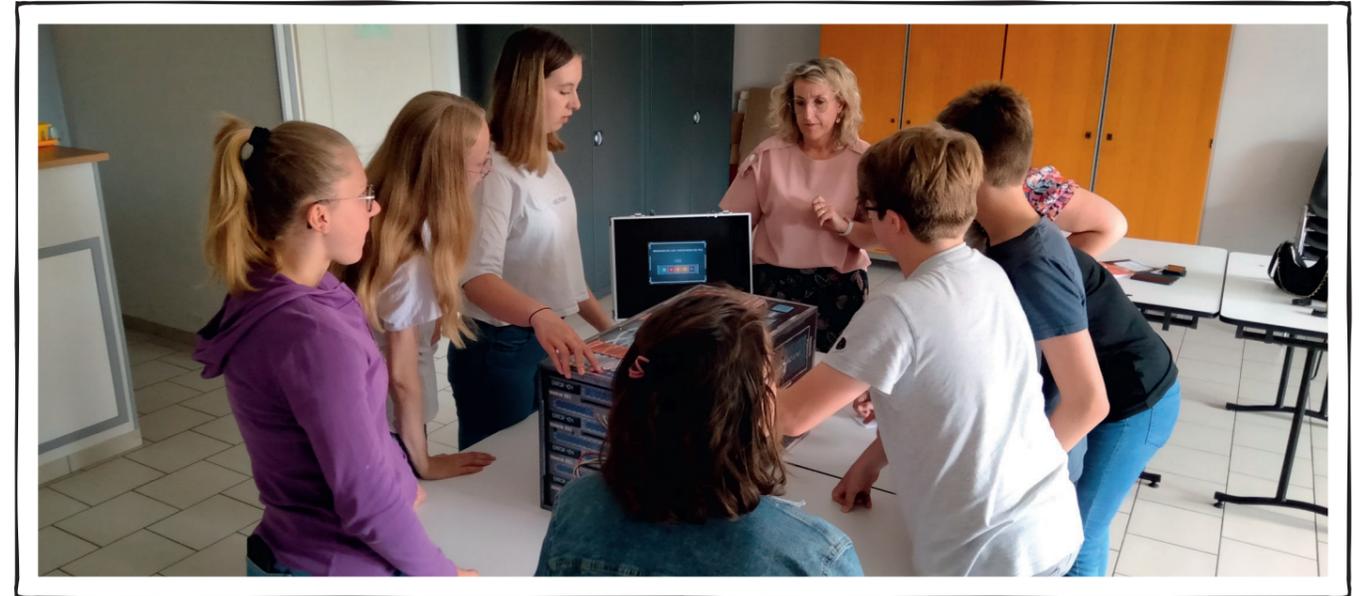
Au printemps, c'est agréable de pouvoir manger à l'extérieur ! (Goûter fourni dans le prix de l'inscription).

Toussaint 2022 : petits squelettes en coton-tiges et photophores citrouilles !



**Rendez-vous en février 2023 pour les prochaines activités récréatives !**

## Intervention du Point Information Jeunesse (PIJ)



Le « **PIJ en vadrouille** », c'est le nom donné au parcours itinérant des animateurs du PJJ (Point Information Jeunesse) de la CAPSO. Pour la troisième année consécutive, il a fait une halte à Mametz le 29 juin 2022 afin de venir à la rencontre des 15 à 30 ans.

Le but : les informer sur leurs droits, sur les différentes aides auxquelles ils peuvent prétendre pour passer le permis, obtenir le Brevet d'Animateur (BAFA), faire un projet personnalisé de vacances...

Cette année, pour présenter ces informations, les animatrices du PJJ sont venues avec un jeu d'Escape Game. Par une cohésion évidente, nos jeunes mametziens ont élucidé toutes les énigmes !

Le Conseil des Jeunes de l'intercommunalité leur a également été présenté : il réunit des jeunes d'horizons divers de l'intercommunalité motivés pour mener des actions leurs paraissant importantes et qui leurs tiennent à cœur !

Je vous invite à diffuser l'information de la venue du PJJ aux jeunes gens qui vous entourent. Leur intervention se situe généralement entre juin et juillet.



**Hélène MITHIEUX,**  
Adjointe au maire

**Membres du bureau**

**Présidente: Vanessa DUMONT,**

**Trésorière: Florine DEBROCK,**

**Secrétaire: Ophélie FOURNIER.**

Nous avons pu cette année réaliser nos actions plus sereinement au vu de l'évolution positive du contexte sanitaire.

Ainsi, la kermesse a pu se dérouler dans son intégralité en présence des familles et des enfants.

Nous remercions ces derniers et leurs enseignants pour ce beau spectacle. De plus, pour parfaire ce jour, le soleil était au rendez-vous.

Merci également aux parents et amis pour leur participation et à la commune pour leur aide physique et matérielle.

Nous avons réalisé notre tout premier marché de Noël.

Merci au club de couture "Un plus pour Mametz" de nous avoir fait confiance pour reprendre le flambeau de cette manifestation qui vient animer le village au moment des fêtes de fin d'année.

Nous n'avons pas pu organiser de ramassage ferraille cette année mais une benne a été mise à disposition, nous fonctionnerons certainement encore de cette façon cette année.

Merci à tous les villageois pour leur participation.

De même pour la benne à papiers/carton située près de la boulangerie. Ces petits gestes nous permettent de rapporter plus d'argent pour les enfants de l'école.

Nous soulignons la mobilisation des parents d'élèves et des villageois pour leur participation aux ventes proposées.

Nous souhaitons poursuivre pour cette année 2023 les actions précédemment menées pour que les enfants puissent bénéficier de sorties et de matériels scolaires.

Merci à tous.

La Présidente,  
**Vanessa DUMONT**

L'école mène de nombreuses actions depuis plusieurs années pour préserver l'environnement et sensibiliser les enfants au respect de la nature. Et en 2022, elle a été récompensée à plusieurs reprises.

En effet l'école de Mametz a obtenu le 2<sup>ème</sup> niveau de la labellisation E3D (développement durable) remis par le ministère de l'Education Nationale. C'est une juste reconnaissance pour l'investissement de l'ensemble de la communauté éducative.

Les actions ne manquent pas :

- ✿ fleurissement de l'établissement,
- ✿ classes de découvertes,
- ✿ jardin pédagogique,
- ✿ opération « nettoyons la nature »,
- ✿ semis et plantations,
- ✿ incitation à la pratique du vélo ou encore tri des déchets...

Nous avons également été récompensés par l'O.C.C.E. (coop scolaire) et les D.D.E.N. (délégués départementaux de l'Education Nationale) qui nous ont remis la distinction « 4 fleurs » au concours des écoles fleuries.

Cette distinction récompense des actions telles que : présence de composteurs, installation de nichoirs et hôtels à insectes, potager biologique, recyclage du papier/ cartouches d'encre/piles et remplacement des bouteilles d'eau en plastique par une fontaine à eau.

Les 8 classes de l'école se sont toutes emparées de ces beaux projets.

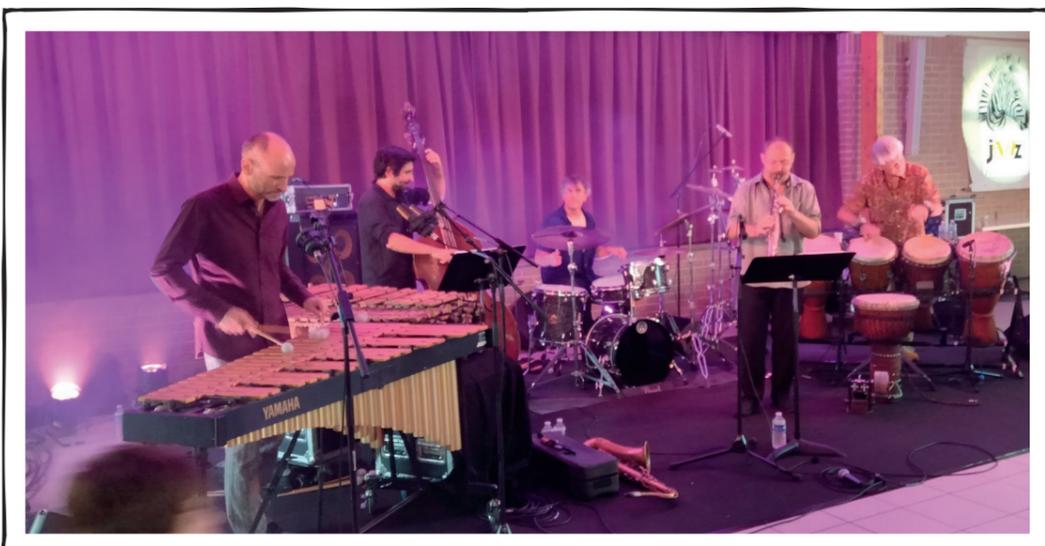
Et ce n'est pas terminé ! En 2023, nous envisageons la création d'une mare pédagogique, nous aimerions engager un partenariat avec la LPO, nous espérons la création d'un garage à vélos et nous mettrons en place une élection d'éco-délégués parmi les élèves.

Le but ultime est de former de futurs citoyens conscients de la problématique environnementale.



**Fabien EVERAËRE,**  
Directeur  
et l'ensemble de  
l'équipe  
pédagogique

## le Festival de Jazz



Cette année a eu lieu la 7ème édition du « Jaz Festival » de Saint-Omer, du 8 au 11 juillet 2022. Sur les scènes de Saint-Omer ou



« hors les murs », des artistes solo ou orchestres invités se sont exprimés dans des styles variés de jazz créés depuis le début du 20ème siècle !

Mametz a eu l'immense honneur d'accueillir dans la salle récemment insonorisée du Millenium, le « David Patrois et Pierre Marcault Quintet » : entre

tradition et modernité, les musiciens intègrent à la fois les rythmes et mélodies de la musique africaine (avec le Balafon, les Djembés et les Bougarabous) mais également les accents les plus actuels du jazz !



Un spectacle « à domicile » et gratuit (comme l'ensemble des concerts du festival) qui nous a permis de découvrir une forme de jazz dont nos oreilles ne sont pas forcément coutumières mais qui offre des expressions artistiques nouvelles et époustouflantes !

Afin de préparer la venue du quintet, il a été présenté aux élèves de l'école des Tilleuls un bref historique sur l'origine et le développement du jazz et ils ont écouté des extraits de jazz d'époques différentes. Ils ont également participé à la décoration de la salle en réalisant des dessins sur le thème du jazz : merci pour leur participation !



### A noter dans votre agenda !

**Samedi 6 mai 2023 à 18 heures à la salle du Millenium,  
Concert gratuit donné par le Brass Band de l'AA.**

*Cette formation est née il y a trois ans, elle est le fruit de la fusion des ensembles de cuivres d'Arques et de Saint-Omer et compte actuellement 25 musiciens amateurs placés sous la direction de Pierre Perpète:*

*Les cornets, bugles, altos, barytons euphonimus, trombones, tubas et percussions sont les instruments qui composent cet orchestre.*

*Ils y abordent un répertoire riche et varié de transcriptions et d'œuvres originales écrites pour ce type de formation originaire du Royaume-Uni et de plus en plus représentée en France.*

*Le BrassBand de l'Aa (AABB) s'est déjà produit de nombreuses fois lors de manifestations programmées dans la région audomaroise : concerts ou spectacles, échanges avec d'autres formations ,orchestres à l'école, orchestres d'harmonie, expositions au musée, fête de la musique, marché de Noël, etc...*

## Le Colis des Aînés 2021

Grace aux bénévoles du C.C.A.S. et à l'ensemble du conseil municipal nous avons préparé en 2021 : **157 colis d'une personne et 82 colis couple** pour nos aînés de plus de 68 ans qui n'ont pas participé au repas des aînés.

Chacun d'entre eux a eu la surprise de trouver un emballage isotherme et réutilisable à souhait en plus de toutes les douceurs composant le colis.

Les colis ont été distribués le week-end précédent les fêtes de fin d'année.

Nous n'avons bien évidemment pas oublié non plus nos aînés résidant dans différents EPADH, qui ont eu un colis composé de parfum, de petites douceurs sucrées et d'une jacinthe pour égayer leurs chambres.

Nous espérons avoir pu faire plaisir à tout le monde !



## Illuminations



# Le Tri Sélectif

Suite à l'arrêt du verre en porte à porte début décembre, **des colonnes à verre ont été posées à côté des bennes à cartons.**

Nous avons constaté que leur nombre était insuffisant et nous avons décidé **d'ajouter 6 sites supplémentaires** et de les **répartir sur l'ensemble du territoire communal** comme suit :

### MAMETZ CENTRE

- Site ① ► Rue de l'école buissonnière : 2 bennes à cartons - 2 bennes à verres
- Site ② ► Contour de l'Eglise : 1 benne à carton - 1 benne à verre
- Site ③ ► Etang de la Sauvagine : 1 benne à cartons - 1 benne à verre
- Site ④ ► Rue de la Gare : 1 benne à cartons - 1 colonne à verre
- Site ⑤ ► Rue du Choquart : 1 benne à cartons - 1 colonne à verre

### MARTHES

- Site ⑥ ► Place du Rietz : 2 bennes à cartons - 2 colonnes à verre

### CRECQUES

- Site ⑦ ► Rue de l'Anglet : 1 benne à cartons - 1 colonne à verre
- Site ⑧ ► Rue du Stade : 1 benne à cartons - 1 colonne à verre
- Site ⑨ ► Grand'rue/Rue des Champs : 1 benne à cartons - 1 colonne à verre

### Pour INFORMATION

↪ Merci de privilégier les deux bennes « carton » dont les recettes sont reversées à deux associations de Mametz à savoir :

- Benne située « rue de l'Anglet » ➔ Association Saint Vaast
- Benne située « rue de l'école buissonnière » ➔ Association des Parents d'élèves (A.P.E.)

↪ **Respecter les lieux de collecte, faites preuve de civisme en ne stockant pas vos déchets (cartons, papiers ou verre) au pieds des containers.**

Si ceux-ci sont pleins, dirigez-vous vers une autre benne (voir plan).

8

SITE 8 - rue du Stade



SITE 3 - Etang de la Sauvagine

à venir



3

SITE 1 - rue de l'école buissonnière



SITE 2 - Contour de l'Eglise



7

SITE 7 - rue de l'Anglet



9

SITE 9 - grand'rue/rue des Champs

à venir



1

2

4

5

à venir

SITE 4 - rue de la Gare



SITE 5 - rue du Choquart

à venir



SITE 6 - place du Rietz

6



Localisation des colonnes à verre & des bennes à cartons

# MEMO consignes de tri ?

## Les emballages à déposer dans la poubelle jaune

NOUVEAU AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2023

100% des emballages\* vont dans le bac jaune !

\*Hormi les emballages cartons et le papier qui sont à déposer dans les bornes à papier. Voir ci-dessous.



Bouteilles, bidons et flacons en plastique

Emballages métalliques

Pensez aux petits emballages métalliques !

### LES NOUVEAUX EMBALLAGES EN PLASTIQUE



Emballages souples et tubes en plastique

Sacs, sachets et films en plastique



Briques alimentaires



Gobelets, pots, boîtes en plastique et barquettes en polystyrène

A DÉPOSER EN VRAC, NON IMBRIQUÉS ET BIEN VIDÉS INUTILE DE LAVER !

## Le papier carton dans la borne à papier

Journaux - magazines - boîtes - emballages carton - prospectus - papiers de bureau - courriers et lettres - cartons ondulés - catalogue - annuaires - livres et cahiers



NOUVEAU A déposer UNIQUEMENT dans ces bornes à partir du 1/01/23.



LOCALISER TOUTES LES BORNES  
Flashez ce QR code ou rendez-vous sur [geo.ca-pso.fr](http://geo.ca-pso.fr)

# MEMO consignes de tri ?

## Le verre à recycler dans la colonne à verre



Bouteilles, canettes, flacons, pots et bocaux en verre sans bouchon, ni capsule, ni couvercle et complètement vidés. Il est inutile de rincer le contenant.



Les pots en terre cuite, la vaisselle, les vitres, miroirs et verres cassés sont à jeter dans le bac d'ordures ménagères.



Les ampoules sont à déposer chez votre distributeur ou en déchèterie.



Géolocaliser les colonnes à verre  
Flashez ce QR code ou rendez-vous sur [geo.ca-pso.fr](http://geo.ca-pso.fr)



## Les déchets à déposer dans la poubelle verte



Couches bébé



Vaisselle



Papier peint



Stylos, rasoirs en plastique jetables



Restes de table variés, viandes, poissons,...



Mouchoirs, masques, lingettes et aussi coton à démaquiller, éponges, litières pour animaux, etc.



Objets cassés



Pots de fleur

MERCI DE LES DÉPOSER DANS UN SAC PLASTIQUE FERMÉ



Imprimé sur du papier recyclé par un imprimeur certifié ISO 9001 et 14001

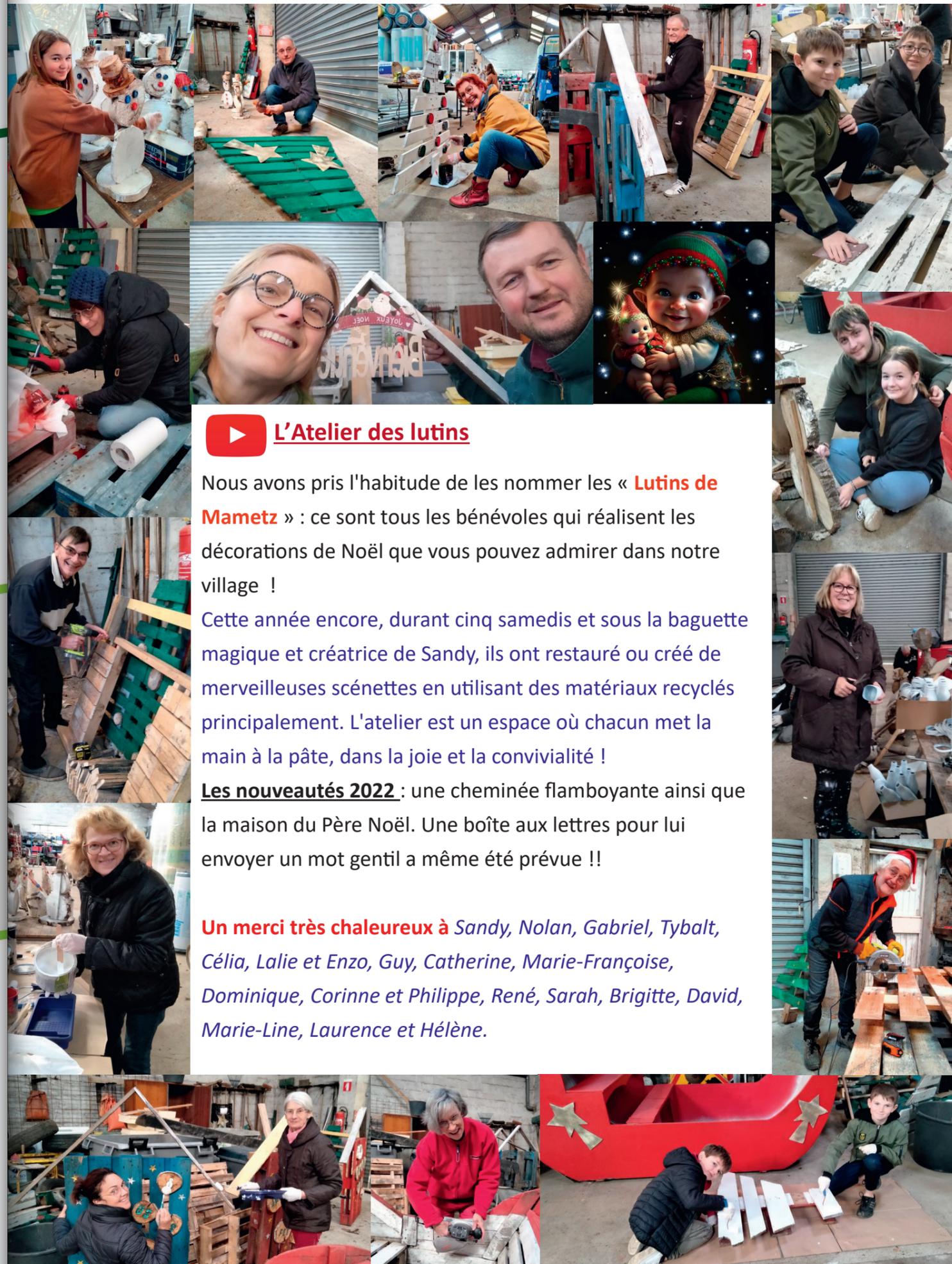


MIXTE  
Papier issu de sources responsables  
FSC® C022177



## RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES (OM)

→ le Mercredi de 5h15 à 12h30



### L'Atelier des lutins

Nous avons pris l'habitude de les nommer les « **Lutins de Mametz** » : ce sont tous les bénévoles qui réalisent les décorations de Noël que vous pouvez admirer dans notre village !

Cette année encore, durant cinq samedis et sous la baguette magique et créatrice de Sandy, ils ont restauré ou créé de merveilleuses scénettes en utilisant des matériaux recyclés principalement. L'atelier est un espace où chacun met la main à la pâte, dans la joie et la convivialité !

**Les nouveautés 2022** : une cheminée flamboyante ainsi que la maison du Père Noël. Une boîte aux lettres pour lui envoyer un mot gentil a même été prévue !!

**Un merci très chaleureux à Sandy, Nolan, Gabriel, Tybalt, Célia, Lalie et Enzo, Guy, Catherine, Marie-Françoise, Dominique, Corinne et Philippe, René, Sarah, Brigitte, David, Marie-Line, Laurence et Hélène.**

## Bicentenaire

Les festivités 2022 ont commencé avec le Bicentenaire de l'unification de CRECQUES, MAMETZ & MARTHES le 18, 19 & 20 mars.

*Nos associations et l'intérêt des habitants pour leur village ont fait revivre celui-ci avec 3 jours de fête qui se sont clôturés par un superbe feu d'artifice à la Sauvagine.*

Ce week-end était une volonté des élus. Ceux-ci ont porté des costumes d'époque pour cette occasion. Petit clin d'œil aux administrés.

**Un très grand merci à tous les participants !**

**VOUS AVEZ TOUS FAIT DE CET ÉVÉNEMENT UNE RÉUSSITE !**



## Repas des employés

Cette année nous avons fait le 1<sup>er</sup> repas des employés qui a eu lieu le 7 avril 2022 sur le même thème que le repas des aînés de l'année 2021 soit le bal masqué.

Les employés et leurs conjoints ont pu profiter de cette journée autour d'un bon repas dansant préparé par la boucherie Aux enfants et de douceurs par la boulangerie Vieillard.

Les employés ont pu profiter d'une bonne journée et profiter ensemble d'échanger entre les différents services.

Nous recommencerons bien évidemment encore cette année le repas des employés.



## Chasse aux œufs

Quel plaisir de pouvoir profiter du soleil printanier de ce dimanche 17 avril qui a fait fondre les chocolats !

Tous les jeunes étaient invités à l'étang de la Sauvagine pour une chasse aux œufs qui a ravi les enfants et leurs parents.

Merci aux bénévoles pour leur aide à organiser et sécuriser le site !



## Spectacle de magie

Vendredi 8 avril, nous avons proposé un spectacle de magiciens à toutes nos petites têtes blondes !

En effet, le spectacle de Noël 2021 a été reporté en avril à la fin du COVID.

IT'S MAGIC (avec Isabelle & Arnaud PENIN) nous a transporté dans un monde de rêve et d'illusions.

Merci aux bénévoles pour leur aide.



## Grande Brocante

Enfin ! Elle était de retour ce dimanche 5 juin après 2 ans...

Les brocanteurs étaient au rendez-vous mais pas le soleil. Cela n'a pas empêché les badauds d'être venus en nombres. L'averse de midi nous a fait peur mais nombreux se sont réfugiés à la salle du Millénium pour une petite restauration et ont profité de l'après-midi pour flâner.

Merci à tous les bénévoles des associations et du comité des fêtes pour votre aide.



## 13 juillet

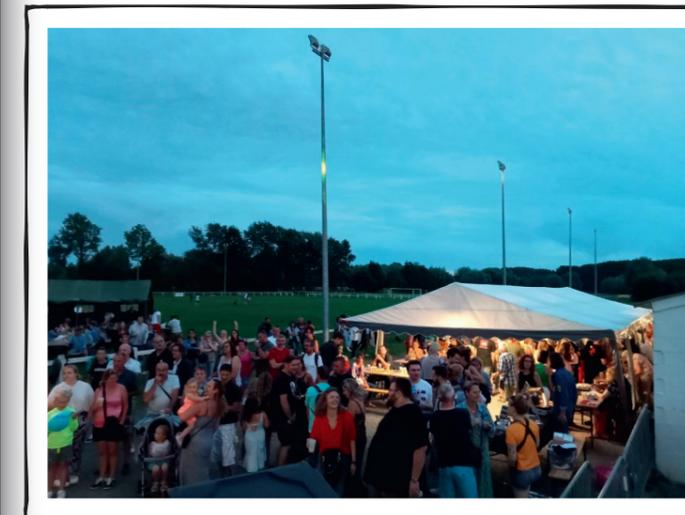
L'Association des Fêtes a proposé cette année, au stade de foot « DELANNOY » deux concerts gratuits :

- SPACE ALLIGATORS qui avait joué en juin au Main Square Festival d'ARRAS,
- FFK (Funky Music Band de LILLE).

La friterie YOYO et les Chichis de Papy ont proposé une restauration rapide en complément de notre buvette tenue par les bénévoles du village.

Cette soirée endiablée s'est terminée par un superbe feu d'artifice musical, tiré sur l'étang des ETIAIS à CRECQUES.

Nous remercions René MASCLET et La Truite Mamezienne pour leur aide à la préparation et la sécurisation de l'Etang.



## Cinéma en plein air

Avec l'aide de la CAPSO et de l'Espace Culturel de l'AREA, le comité des fêtes vous a proposé une séance de cinéma gratuite et en plein air le 23 août dernier.

Un grand écran était installé sur le terrain près du city stade (salle du Millénium).

Les mametziens ont profité de cette soirée chaude de fin d'été et d'une douce odeur de pop-corn pour se détendre devant le film « **Mine de Rien** » avec Arnaud DUCRUET.



## Ducasse et Petit brocante

Il flottait comme un air de vacances, ce week-end du 11 septembre à MAMETZ.

Les petits et les ados de Mametz ont eu le plaisir de retrouver le petit manège et les auto-tamponneuses. Des tickets pour des tours de manège gratuits ont été distribués par le Comité des Fêtes à tous nos jeunes de l'école des Tilleuls et nos adolescents jusque l'âge de 15 ans.

La marche de 5 & 10 kms organisée par Mametz Gym Form' a ouvert l'appétit pour le repas servi en salle avec la possibilité d'une vente à emporter.

Les flâneurs en famille ont pu apprécier la « Petite Brocante » qui a de nouveau envahi les rues de Bruchine, du 19 Mars et des Ecoliers en plus de la rue de l'Ecole buissonnière, sous un agréable soleil.

Le temps nous a permis d'organiser également un apéritif musical en pleine air sans les contraintes sanitaires cette année !

Merci à tous, les participants et les différentes équipes de bénévoles, d'avoir fait de cette journée un succès.

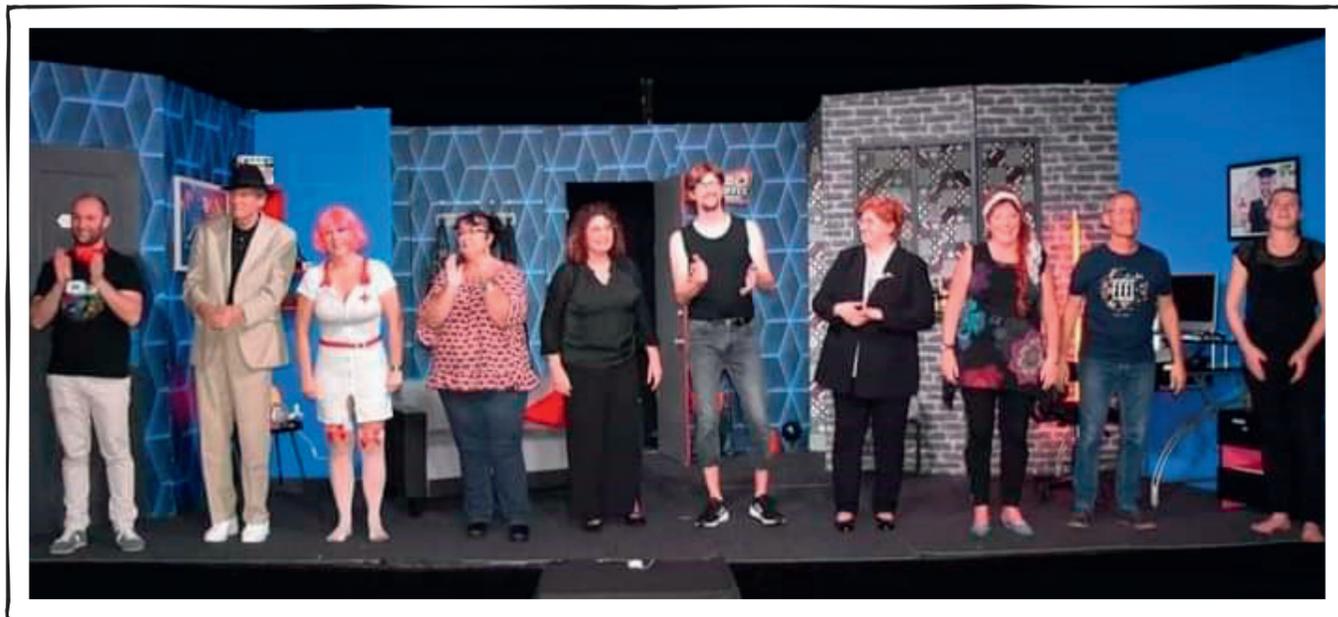


## Théâtre

Dimanche 2 octobre : la troupe « LES 3 Z » de Zudausques nous a présenté la pièce de boulevard « Paul m'a laissé sa clé ».

130 spectateurs les ont applaudis. Les bénéfices ont été reversés au profit du C.C.A.S de MAMETZ.

Merci au bureau du Comité des Fêtes pour cette belle après-midi !



**Marie-Line TALLEUX**

Adjointe au maire chargée des Fêtes, des Cérémonies  
et des Associations  
Présidente de l'Association des Fêtes de Mametz

## Repas des Aînés

Cette année nous étions 158 convives au repas des aînés. Le thème de cette année l'automne.

Monsieur Philippe Machen, maire par intérim, a profité de l'occasion pour faire un bilan des projets déjà réalisés sur la commune et ceux en cours de réalisation. Et l'équipe municipal en a profité pour remercier Dominique Lebrun-Vandewalle pour son engagement pour la commune ses deux dernières années.

La journée s'est orchestrée autour d'un bal et d'un karaoké. Un stand photos installé dans un coin de la salle a permis à chacun de se faire photographier. Les photos ont été distribuées courant décembre par le conseil municipal pour garder le souvenir de cette belle journée.

Comme à chaque repas des aînés, l'ambiance était là. Une très belle journée Mametzienne comme nous les connaissons tous et les apprécions.

Les doyens de ce repas ont bien évidemment été mis à l'honneur.

Il s'agit pour les dames de Madame Thérèse HORNAIN 92 ans et pour les messieurs de Monsieur Abel GOZET 87 ans. Un vivat flamand dirigé par notre maire honoraire Monsieur Jean-Pierre Quetu a été orchestré autour de nos doyens.

Quant à moi, je voulais tout particulièrement dire **Merci** à toute l'équipe qui s'est beaucoup investie pour cette journée et je tiens à partager avec eux cette réussite qui est collective.

**Laurence FENES**



## Noël des enfants

Le jeudi 15 décembre 2022, avant de se quitter pour les vacances de fin d'année, les élèves se sont régalés avec le traditionnel repas de Noël !

Certains étaient déguisés pour l'occasion. Les conseillers municipaux et les agents communaux étaient réunis pour servir les repas et participer avec les enfants à ce moment festif !



Et pour enchanter la journée, le Comité des Fêtes a offert un magnifique spectacle à tous les enfants !

La compagnie « Troll de Famille » a présenté « Alice au pays de Noël », un spectacle adapté à tous les âges. Le mélange des genres (cirque, danse, chant, magie...) a donné un dynamisme certain au spectacle !

Le décor était très élaboré et, à

l'image d'un réaliste atelier du Père Noël, des jouets et des ours en peluche jonchaient le plancher ! Sans oublier le grand registre des commandes de jouets qui trônait sur son pupitre...

Joyeux Noël à tous !



## Deux jeunes mametziens nous parlent de leur loisir devenu passion, pratiquée à haut niveau !

**Maëli Colliez**, 15 ans, est en seconde au lycée Vauban. Elle pratique la boxe anglaise qui consiste en des combats sur Ring en plusieurs « rounds » de 2 à 3 minutes. Ce sport exercé uniquement aux poings consiste à effectuer le maximum de touches pendant le round afin de comptabiliser le maximum de points.



Sportive depuis toute petite, elle fait du VTT et a pratiqué le foot à Roquetoire. C'est en regardant des combats de boxe à la télévision avec son père, lui-même ancien boxeur et entraîneur en club, qu'elle a eu envie de tester ce sport.



D'abord membre pendant 3 années du club de boxe airois, elle a été tout de suite « emballée » par cette discipline ! Licenciée en « boxe éducative », elle combat en appliquant la technique de « touches » et non de « frappes ».

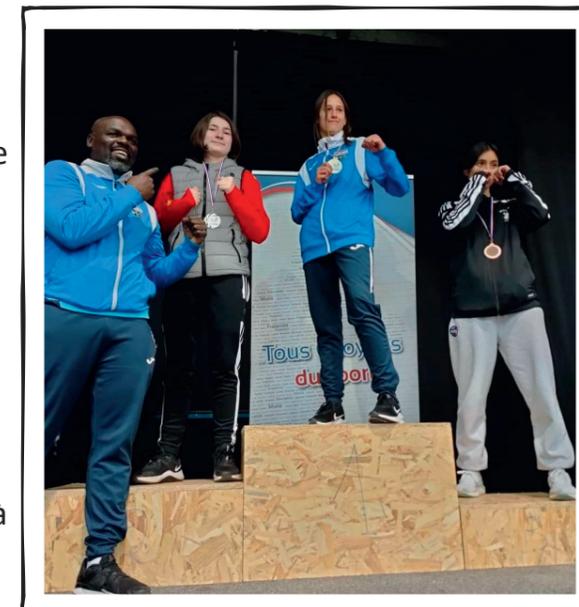
En 2019, elle participe au championnat départemental à Olhain où elle remporte le championnat des Hauts-de-France. En septembre 2020, elle est en 4ème et rejoint le club de Divion, club dans lequel son père est entraîneur. En janvier 2022, elle remporte le championnat du Pas-de-Calais à Mazingarbe et se qualifie de ce fait pour le championnat régional de Lille.

En avril 2022, elle est qualifiée pour participer au championnat de France à Angers, dans la catégorie « moins de 57 kg » où elle atteint la 2ème marche du Podium !

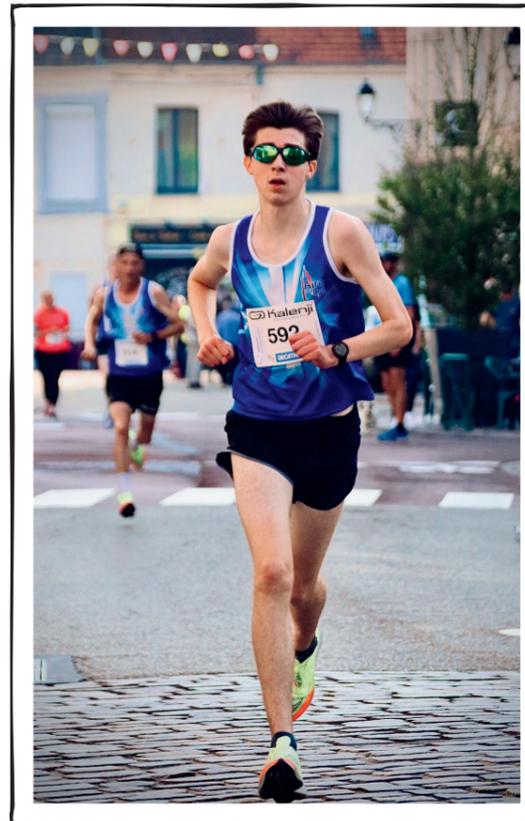
En janvier 2023, Maëli va passer en Licence « Amateur » : la technique de combat évolue de « touches » à « frappes » et le casque de protection ne se porte plus au-delà de 17 combats. Pour obtenir cette licence « Amateur », Maëli me raconte qu'elle a dû passer plusieurs contrôles médicaux, notamment en ophtalmologie afin de s'assurer de la bonne santé de ses fonctions visuelles.

Cette fin d'année 2022-2023 sera un temps d'entraînements préparatoires afin de commencer les compétitions sur la prochaine saison 2023-2024.

Maëli apprécie ce sport « qui défoule », « qui oblige à un dépassement de soi » mais qui à la fois « oblige à la rigueur, à la discipline et au respect des règles ».



Edwin Redhead, 16 ans, est en première au lycée Vauban.



Il pratique l'athlétisme et plus précisément la course à pieds sur route et sur piste.

Sa spécialité : le demi-fond sur piste sur des distances allant de 800 à 5000 mètres.

Edwin est baigné dans l'athlétisme depuis sa plus tendre enfance en accompagnant ses parents athlètes et adhérents à l'OSA Athlétisme (OmniSport Airois). Après un arrêt forcé d'un an causé par la maladie de Sever (maladie inflammatoire du talon chez le jeune athlète), Edwin reprend l'entraînement avec plus d'acharnement et monte ainsi en niveau.

Membre de l'UNSS (Union Nationale Sportive Scolaire) au collège de Théroutte, il arrive 3ème du Cross en classe de 6ème. En 5ème, il recommence les championnats départementaux et régionaux fédéraux sur piste qu'il gagne sur 1000m.

En 2021, il est en 3ème. Il se qualifie pour participer au championnat de France à Saint Étienne en tant que

chef d'équipe, avec la Ligue des Hauts de France d'Athlétisme.

L'équipe rentre gagnante de la compétition ! Puis, il intègre le suivi du Haut Niveau de la Ligue qui va lui dispenser un suivi et des entraînements de haut niveau.

Toujours membre de l'OSA, il commence à s'entraîner avec un très bon groupe d'adultes. En octobre 2021, il remporte le championnat régional à Amiens de 5 km sur route (record de France pour sa catégorie d'âge « Minimes »). Il s'entraîne durement pour arriver au championnat de France de 10km à Boulogne-sur-Mer (avril 2022), en catégorie « Cadets ». Il finit sa course en 33'16", et se classe 8ème de France et 1er de son année. En juin 2022, il se qualifie pour le championnat de France sur piste lors des championnats régionaux sur piste à Amiens qu'il gagne avec un chrono de 8'57" (3000m). Il finit 17ème national lors de ce championnat de France.

Le 24 septembre dernier, lors d'un départ de course très chahuté, Edwin chute et se brise l'avant bras. L'arrêt du sport pendant plusieurs semaines ne l'aura pas empêché de retrouver actuellement son niveau de septembre !

Pour finir, il ajoute que « la course à pied est un sport praticable par tous, qui est certes individuel mais où le collectif à un rôle important que ce soit lors des entraînements, de relais ou de courses par équipe. L'athlétisme est un moyen de se tester, de se dépasser et de développer une résilience face à la douleur et à la difficulté. De plus, c'est un sport où la détermination, la régularité et les efforts sont récompensés. » Il conseille donc aux intéressés de « se lancer que ce soit seul ou adhérent à l'OSA Athlétisme ! »



## Histoire

### 1882-1884, la première mairie de Mametz

Depuis la grande loi relative à l'organisation municipale du 5 avril 1884, sous le second gouvernement de Jules Ferry, le maire n'est plus désigné par l'État, par l'intermédiaire du préfet, comme auparavant, mais élu par le conseil municipal, lui-même élu au suffrage universel, masculin jusqu'en 1944, pour quatre ans (durée portée à six ans en 1929).

Par une autre disposition de cette loi, on demande aux communes de désigner un bâtiment spécifique à usage de mairie. Il s'agit depuis le début de la III<sup>e</sup> République le 4 septembre 1870 d'ancrer une République encore fragile. Auparavant il n'existait pas de bâtiment spécifique, on se réunissait comme avant la Révolution dans un bâtiment qui était souvent un cabaret.

Il faut ancrer la République au village, mais aussi répondre à des besoins administratifs de plus en plus importants : un bâtiment devient nécessaire, la loi ne fait qu'officialiser une nécessité. C'est dans ce contexte qu'est bâtie l'ancienne mairie de Mametz, située au 76 Grand'rue.

#### **Tout commence à la fin de l'année 1880...**

Le 6 novembre précisément, la nécessité de faire construire une nouvelle école de garçons à Mametz est constatée par la préfecture. Le sous-préfet de Saint-Omer est chargé « d'adresser les recommandations les plus pressantes à ce sujet à l'administration locale et de veiller à ce qu'elle s'y conforme à bref délai ». La commune compte alors, au recensement de 1881, 1291 habitants. Le 20 mars 1882, une délibération du conseil municipal prévoit la construction d'une « maison d'école de garçons », dont le coût prévu est de 17 743 francs, y compris le mobilier scolaire, pour 1 186 francs et, aussi, une « salle de mairie » pour 1 424 francs. La présence de cette salle est plutôt logique, l'instituteur occupe souvent en même temps la fonction de secrétaire de mairie. Étaient présents lors de cette délibération du printemps 1882, le maire Amédée Rolin, l'adjoint Louis Bourdrel, et les conseillers municipaux Jean-Baptiste Scat, Pierre et Aimable Delplace, Charles Lemaître, Louis Massart, Philogone Lévêque, Louis Amat et Moïse Faucon. Le projet reçoit l'avis favorable du sous-préfet le 30 mars, celui du Conseil général le 17 avril 1882, et une subvention du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Le 29 octobre 1882, la préfecture autorise la commune à contracter un emprunt de 7 900 francs, et à voter une imposition extraordinaire de 9 480 francs recouvrable en trente ans.

Le bâtiment envisagé est, selon l'expression employée dans la délibération municipale, une école « avec addition d'une salle de mairie », reconstruite à l'endroit où se situait la précédente école. Cette construction est aussi à replacer dans le contexte national des lois scolaires votées sous l'impulsion de Jules Ferry. La commune avait engagé les années précédentes des dépenses importantes, d'abord pour la construction en 1876 de l'école des filles, à laquelle est annexée une remise pour la pompe communale à incendie. L'église de Mametz a été gravement endommagée par une tempête le 12 mars 1876, qui a généré 14000 fr de dépenses. Et depuis décembre 1881, une imposition extraordinaire est levée, en faveur de l'établissement de la ligne de chemin de fer entre Aire et Fruges.

L'architecte, Jules Colbrant, de Saint-Omer, signe le cahier des charges le 10 mars 1882. C'est un habitué des travaux municipaux de l'arrondissement, il a notamment travaillé à la restauration des églises de Mametz, Crecques, Campagne-lès-Wardrecques et Elnes. Parmi les matériaux à employer, briques du pays ou des environs, tuiles de Vis-en-Artois ou d'Haverskerque, zinc de la Vieille-Montagne, « le mortier à employer sera composé de 2/3 de sable non terreux et de 1/3 de chaux grasse pour la maçonnerie. La pierre blanche proviendra des démolitions ». Pour la construction de cette « nouvelle école contenant 2 classes de 40 élèves avec logement de l'instituteur & salle de mairie », « l'auteur du projet s'est inspiré du règlement ministériel (...) pour la construction des classes & l'établissement du nouveau matériel scolaire ».

L'« annexe pour mairie » a, à quelques détails près, les mêmes caractéristiques que l'« annexe pour cuisine ». Les maçonneries de fondation sont en briques de récupération, celles d'élévation en briques neuves. Une cheminée est prévue, une marche et un seuil seront en pierre de Landrethun. Le carrelage est en carreaux rouges, la charpente en bois neuf pour le gittage et les combles. La couverture, comme celle du logement de l'instituteur est faite de tuiles à coulisse avec crochets de fer galvanisé. On notera la présence de « 2 placards du sol au plafond pour archives ».

L'adjudication des travaux a lieu le 18 février 1883, devant le maire, les conseillers municipaux Campagne et Scat, le receveur municipal Le François et l'architecte. Des cinq soumissions en concurrence, c'est celle de Pierre Delvart, entrepreneur patenté à Mametz, qui l'emporte sur celles de Moitel, de Roquetoire, Cazin, Charles Lemaire et Lemaire-Ducourant d'Aire. Le 20 février suivant, l'adjudication est approuvée par le préfet.

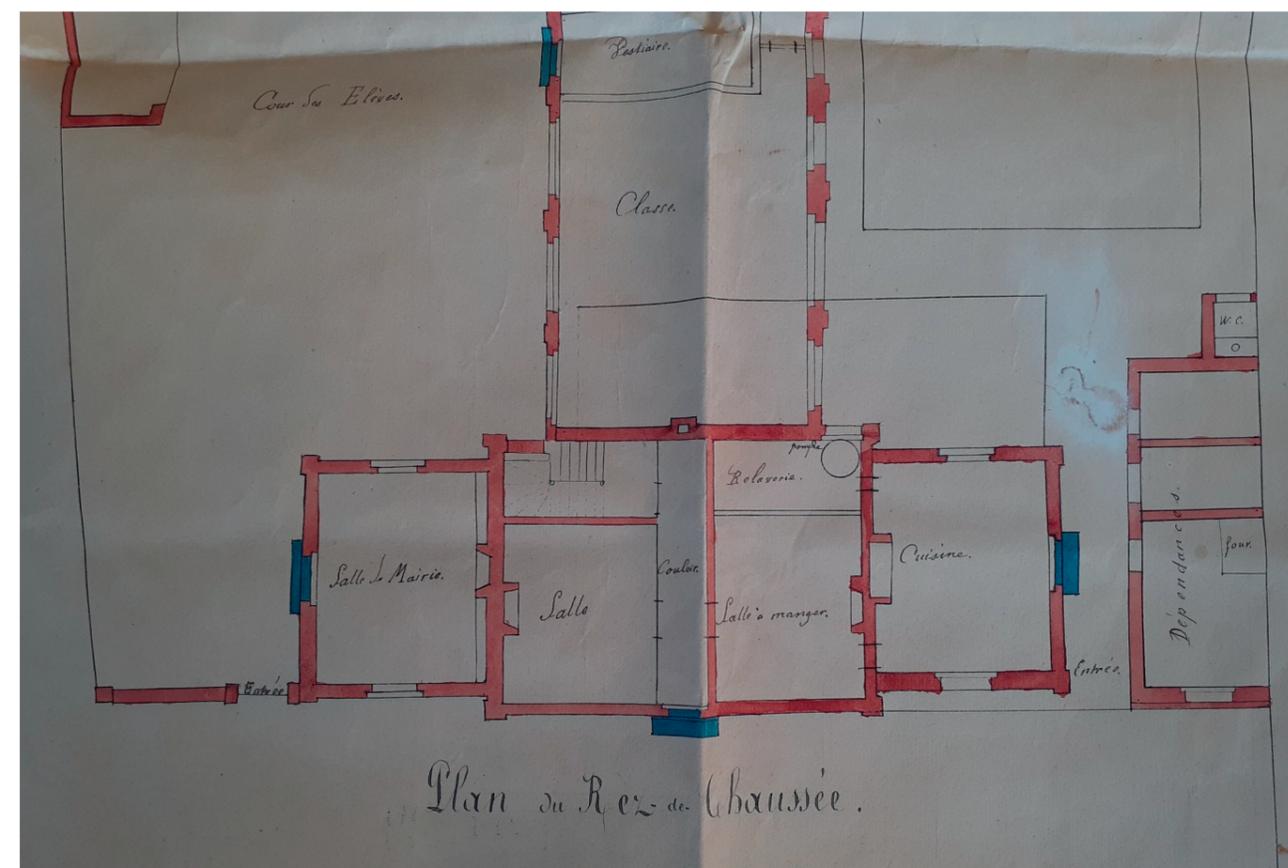
Les travaux sont réalisés dans l'année et lors d'un conseil municipal réuni le 8 janvier 1884, le maire Rolin et l'adjoint Bourdrel et les conseillers Scat, Fidèle Campagne, Aimable Delplace, Charles et Alphonse Lemaître, Massart, Lévêque, Faucon et Amat homologuent le procès-verbal de réception par l'architecte, daté du 3 janvier précédent. Ils décident en plus de faire l'acquisition d'un calorifère « pour la salle de mairie ». Le coût réel est sensiblement le même que celui prévu, 17951 francs, dont 1341 pour la mairie.

La pierre blanche employée au niveau de la porte et le fronton triangulaire confèrent un aspect officiel au bâtiment, celui d'un petit temple de la

République au village. C'est simple mais efficace. L'instituteur adjoint Henri Noël Dupont, natif de Coupelle-Vieille, en poste à Mametz pour seconder entre juin 1883 et août 1885 Monsieur Decourcelle, instituteur emblématique, dresse en 1884 un « plan de l'école publique des garçons ». Sur la façade côté rue se trouve le logement de l'instituteur, on reconnaît bien les lieux sur le plan d'élévation (Doc 1).



Le corps principal du bâtiment, partagé par un couloir, comporte une salle et une salle à manger ; sur l'arrière un escalier, la relaverie et une pompe. De chaque côté, on trouve, à gauche, la salle de mairie, à droite, la cuisine (Doc 2).



Cette mairie est en usage jusqu'à la construction d'un bâtiment plus fonctionnel plus de 80 ans plus tard. Toujours dans le même souci de fonctionnalité, la mairie actuelle est installée depuis une décennie déjà dans l'ancienne école des filles, construite en 1876, de l'autre côté de la rue.

Le 76, Grand rue est toujours un bâtiment communal à vocation associative et éducative : il n'a pas perdu sa fonction première.

### Pierre Delvart, le constructeur

Pierre Delvart est un entrepreneur local en bâtiments, né à Glomingham le 16 août 1843, fils de Pierre Philippe, maçon, et de Marie Alexandrine Lecigne. Il est issu de deux familles anciennement implantées à Mametz et alentours. Lorsqu'il épouse Reine Alphonsine - dite Laëtitia - Scat, à Mametz, le 8 novembre 1871, il est dit cultivateur. Son épouse est fille de Louis et d'Alphonsine Lennartz.

Lorsque naît le premier enfant du couple, un fille prénommée Laëtitia Reine, le 31 juillet 1872, Philippe Delvart il est qualifié de maçon. De même le 21 avril 1875 à la naissance de son fils Gaston Pierre Henri, alors que trois ans plus tard, le 13 avril 1878, quand voit le jour sa cadette, Ida Alphonsine Alexandrine, l'officier d'état civil le dit cultivateur. Dès 1881, les recensements de population le disent entrepreneur, aux côtés de son épouse, cabaretière. Il en est de même en 1886 et 1891, ainsi qu'aux mariages de ses enfants.

Son fils Gaston épouse Flore Demol, fille du garde-champêtre, le 28 novembre 1893. Ils auront deux enfants, Laëtitia, épouse d'Édouard Bruge, maréchal-ferrant à Mametz, et Pierre, né à Mametz le 16 juillet 1906.

Laëtitia épouse Ferdinand Bourdrel, cultivateur à Crecques, le 20 mai 1896. Ils auront une fille unique, Yvonne, décédée à Mametz le 9 août 1938, mariée à Modeste Pelet du Planty, dont elle a trois filles, Marie Madeleine, épouse de Robert Lartisien, de Blessy, Marguerite, épouse d'André Boyaval et Marie Hélène, épouse Lemaître, mametziens bien connus.

Quant à Ida, elle épouse le 22 janvier 1897, toujours à Mametz, un gendarme à cheval natif de Clary (Nord), René Lempereur, qui sera par la suite receveur buraliste dans le village. Ils auront deux filles, Georgette, née à Mametz le 14 mai 1903, qui épousera Lucien Pennequin, minotier, et Germaine, née à Calais le 20 septembre 1905, qui habitait Mametz elle aussi.

Pierre Delvart meurt à Mametz le 23 avril 1917, son épouse ne lui survit pas bien longtemps, elle décède en effet le 25 août 1920.

### 1889, fixation de la date de la ducasse de Mametz

Le 18 août 1889, le conseil municipal se réunit, sous la présidence du maire, Amédée Rolin, de l'adjoint Moïse Faucon, et des conseillers, Jean Baptiste Scat, Pierre Delvart, Aimé Levecque, Émile Bourdrel, Charles Boulon, Alexandre Becquart, deux Charles Lemaître, l'un de Marthes, l'un de Crecques, Louis Massart et Alphonse Lemaître.

Le principal point à examiner ce jour-là est exposé par le maire : « La kermesse ou fête communale de Mametz est réglée depuis un temps immémorial par une fête religieuse dite : la Nativité de la Vierge. Elle est fixée au dimanche qui suit la dite fête. Il en résulte que ce dimanche est le plus souvent le deuxième de septembre, mais que c'est parfois – cette année par exemple – le troisième dimanche, jour de la kermesse de Crecques, section de Mametz. Cette coïncidence est très préjudiciable aux intérêts des petits commerçants des deux localités. C'est pour remédier à cet inconvénient qu'il propose de fixer invariablement la kermesse de Mametz au deuxième dimanche de septembre. Il ajoute que c'est le vœu unanime des habitants des deux localités ».

Ces conclusions du maire sont acceptées à l'unanimité par les conseillers. C'est ainsi que la date de cet événement pluriséculaire, devenue fête du village, subit une légère modification qui ne la dénature pas tout en arrangeant les affaires autant des Crecquois que des Mametziens.

Matthieu FONTAINE

## Réserve communale de sécurité civile

C'est la deuxième année de la création de la réserve communale de sécurité civile. Vue la chaleur exceptionnelle de cet été, nous avons effectué 69 interventions de destruction de nids de guêpes ainsi que de nids de frelons.

Le frelon asiatique fait d'abord un nid primaire dans un abri de jardin, une dépendance, ensuite la reine part faire son nid dans les arbres. Dès le printemps, si vous en observez, prévenez-nous pour que nous puissions les détruire le plus rapidement possible.

Si vous voyez des frelons asiatiques dans vos fleurs ou arbustes, c'est qu'ils viennent se nourrir.

A l'automne, avec la chute des feuilles, on aperçoit les nids en haut des arbres. Nous détruisons ceux-ci à l'aide de paint-ball et de billes insecticides si ils sont proches des habitations mais dès que les températures baissent, la reine hiberne et les frelons meurent. Il devient donc inutile de continuer à les détruire.

Pour les nids de guêpes en toiture, la commune vient de nous équiper de nouveaux matériels comme des perches pouvant atteindre 8 mètres de haut.

**Pour toute intervention, appelez la mairie au 03.21.39.07.05. Nous interviendrons dans les plus brefs délais.**

L'équipe de la réserve communale de sécurité civile se compose de sapeurs-pompiers actifs et retraités :

- L'adjutant-chef David DUSAUSSOY
- Le sergent-chef Cédric BULTEL
- Le sergent Philippe BULTEL
- Le caporal Jean-Louis DESCHODT.

**Philippe BULTEL**

Conseiller municipal

Responsable réserve communale de sécurité civile

Délégué au Service Départemental Incendie et de Secours

Correspondant Défense

Référent sécurité routière



## Nouvelle association : le Groupe ZEN DE MAMETZ



Depuis mi-novembre, le **Groupe Zen de Mametz** a ouvert ses portes.

Cette association propose de prendre un temps pour se retrouver dans une ambiance calme et épurée.

Deux fois par semaine, le mardi à 19h15 et le samedi à 8h45, vous pouvez venir vous asseoir et trouver la posture juste pour découvrir en vous la paix de l'esprit.

Après la pratique, vient le moment du thé/café qui permet d'échanger en toute convivialité.

Le Groupe Zen de Mametz vous invite à sortir un moment de vos vies bien remplies et agitées pour goûter à la joie et à la paix de l'instant présent.

Ouvert à tous. Maison des associations de Mametz, rue de la gare.

Première séance gratuite.

Puis 5€ la séance ou 15€ pour un abonnement au mois, à raison d'une séance par semaine ou 30 € pour un abonnement, avec 2 séances par semaine. Réduction possible.

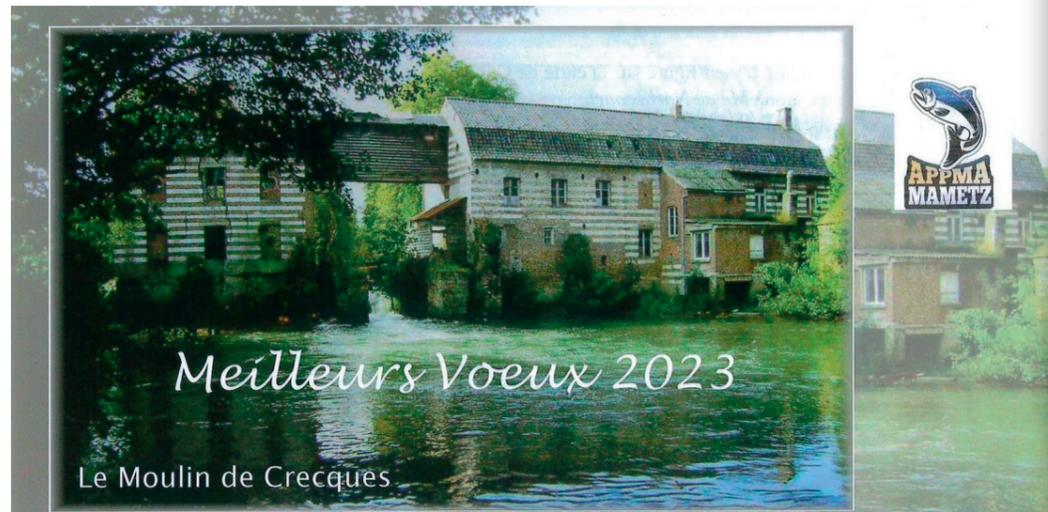
## A.A.P.M.A. « La Truite Mametzienne »

Cinquante six adhérents sur la Lys contre cinquante cinq en 2021.

Pour cette nouvelle année, six ou sept repeuplements selon les tarifs attendus :

- Taxe fédérale + 5 euros
- Prix du kilo de truites + 10 à 15 %
- T.V.A. dans l'attente du 2 janvier qui devrait passer de 5,5% à 20%

Ce qui serait pour les petites associations rurales la fin du loisirs pêche dans un silence total et d'une fédération amorphe.



## Amicale des Pêcheurs de Mametz

Dossier monté par le Président René MASCLLET, accordé par Monsieur le Préfet et paru au Journal Officiel de la République.

965 cartes délivrées en 2021, 1108 en 2022 sans compter les cartes offertes aux classes de CM1/CM2 de Mametz.

De nombreux travaux ont eu lieu dont la plantation de 25 noisetiers, fabrication de tables bancs pour Crecques, achat d'une barque à fond plat.

Action humanitaire pour les bébés d'Ukraine en association à DPPM qui tiendra son assemblée générale à Mametz (400 € de couches, savon liquide, talc).

Encore une année de croissance qui fait de Mametz un lieu de pêche reconnu au niveau départemental et bien au-delà ceci grâce au travail incessant des bénévoles, gardes et dépositaires de cartes.

Bonne année 2023.

Le Président,  
**René MASCLLET**

## Mametz Cyclo Club

**Président : Didier DELLYS**

**Secrétaire : Jean-François CLAIRET**

**Trésorier : René LAMBERT**

Nous faisons des parcours dans la région tous les dimanches matin départ 9h d'Octobre à Juin puis à 8h30 de Juin à Octobre face à « Emilie Optique » 47 Grand'rue.

Nous faisons 3 heures de vélo pour une distance de 60 km en moyenne. Nous sommes moins de 10 à prendre le départ, c'est un petit groupe qui sent bon l'amitié et la bonne humeur. Il y a des jeunes et des moins jeunes le plus vieux à plus de 70 ans... nous nous adaptons aux possibilités de chacun et si vous venez avec un vélo électrique, il n'y a pas de problème.

En juin, chaque année nous faisons une sortie plus importante où nos épouses font une marche tandis que les époux font un parcours de 100 km (à peu près) et nous retrouvons tous ensemble pour un pique-nique le midi...en 2022 nous sommes allés à Tramecourt.

Venez nous rejoindre, vous pouvez nous accompagner sans licence à 2 balades, le club est assuré pour... Et vous verrez ! Une licence, c'est 51,50 € et nous sommes affiliés à la FFvélo (EX FFCT).

Surtout n'hésitez pas à visiter notre site web : <http://www.cycloclubmametz.fr/>

Et à nous écrire : [cycloclubmametz@gmail.fr](mailto:cycloclubmametz@gmail.fr)



## « Le Temps Retrouvé »

Fort de ses 90 adhérents, le Club « Le Temps Retrouvé » se porte bien. Une quarantaine d'adhérents se réunissent tous les lundis après-midi de 14h à 17h.

Se côtoient amateurs de cartes, de jeux de sociétés (Scrabble, Triomino, etc.) et un groupe tricot toujours dans une bonne convivialité et simplicité.

Des sorties pour les adhérents ou non adhérents sont organisées : Spectacles comme la Revue de l'Orphéon, Les Bodins, le Plus Beau Cabaret du Monde, Repas dansants La Hétraie à Rinxent, la guinguette à Tilques, Visite de la chocolaterie de Beussent.

Toutes vos suggestions nous permettrons de diversifier les sorties et de vous faire plaisir.

Tout le monde est le bienvenu, mametziens ou personnes extérieures, vous venez occasionnellement ou ponctuellement c'est votre choix ; vous pouvez adhérer au club en cours d'année.

Nous remercions la municipalité de Mametz pour la mise à disposition de la salle paroissiale.

Tous les adhérents, les membres du bureau du Club « Le Temps Retrouvé » et moi-même s'associent pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2023.

La Présidente,  
**Bernadette LAFITTE**

## Mametz Gym Form'

Les adhérents, les animateurs se joignent aux membres du bureau pour vous présenter leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Nous remercions la municipalité qui nous permet de dispenser nos séances à la salle du Millénium.

*Adhérents : 350 adultes et 43 enfants.*

**Les cours se répartissent ainsi :**

- **LUNDI** : 15h15 LIA (Mélanie), 18h30 Pilates (Maryse), 19h30 Renforcement Musculaire (Maryse),
- **MARDI** : 18h Pilates (Nicolas), 18h55 Cuisses Abdos Fesses ou Circuit Training (Maële), 19h45 Zumba ou Kuduro (Maële),
- **MERCREDI** : 14h30 Yoga (Brigitte), 18h Zumba Kid's (Betty), 19h STEP (Betty),
- **JEUDI** : 9h Gym Douce (Mélanie), 18h Pilates Stretching , 18h55 Renforcement Musculaire, 19h45 Cardio fitness ou circuit training (Delphine).

L'association se félicite d'avoir proposé la randonnée avec le questionnaire historique à l'occasion du bicentenaire communal. Cette randonnée a remporté un vif succès.

Nous avons établi, comme chaque année les circuits de randonnée pour l'animation de la ducasse de septembre.

Nous vous donnons rendez-vous le jeudi de l'ascension pour le geai de Marthes, pour une balade accessible en poussette mais aussi ouverte à nos amis coureurs à pieds.

Les dates de ré-inscriptions pour la saison 2023-2024 sont les **jeudi 27 juillet et jeudi 24 août de 18h à 20h à la salle du millénium.**

Inscriptions toujours possible en cours d'année, contact : [gymformmamez@gmail.com](mailto:gymformmamez@gmail.com)

**Excellente année sportive à tous !**



## Moto Club « les Copains d'abord »

En 2022, ce fut le grand retour de la fête de la moto après deux années d'absence cause covid.

Cette édition restera dans nos mémoires, elle démarre sous la neige pour l'installation du chapiteau et durant le week-end pluie, froid ont été au rendez vous, mais cela n'empêche pas les passionnés de moto de venir de Belgique, d'Angleterre et de différentes régions braver le temps.

Mametz va à nouveau se réveiller les 1 et 2 avril sous les vrombissements des moteurs des différents spectacles tout dans une ambiance de franche camaraderie ouverte à tous.

Merci à la municipalité de Mametz pour leur soutien indéfectible; merci aux mametziens pour leur patience, leur investissement ; merci à nos sponsors qui nous suivent depuis le début.

Et pour finir, un énorme merci aux 50 membres du moto club et aux 130 bénévoles sans qui cet événement ne pourrait pas exister.

Rendez-vous le 1 et 2 avril.

Le Président,  
**Fernando DA SILVA**

## **Bibliothèque Municipale**

Aussi les bénévoles de la bibliothèque municipale, à l'étage de la salle du Millénium, sont à votre disposition les :

- **mercredis de 15 heures 30 à 17 heures 30,**
- **vendredis de 16 heures 30 à 18 heures,**
- **samedis de 10 heures 30 à 12 heures.**

**Elle n'est ouverte que le vendredi lors des vacances scolaires et fermée tout le mois d'août.**



➔ **Livres en attente de catalogage qui rejoindront les 6 000 livres déjà présents.**

**BONNE LECTURE !**

## LIRE c'est CHOUETTE



**Viviane LAMBERT**  
Responsable

# Paroisse Sainte Anne



« La paroisse continuera à être « l'Église elle-même qui vit au milieu des maisons de ses fils et de ses filles » ... La paroisse est présence ecclésiale sur le territoire, lieu de l'écoute de la Parole, de la croissance de la vie chrétienne, du dialogue, de l'annonce, de la charité généreuse, de l'adoration et de la célébration. »

Pape François dans « l'évangile de la joie ».

### Messe :

- **chaque samedi à 18 heures et dimanche à 9h30** à Mametz ou dans des communes avoisinantes,
- **le dimanche à 11h15 à Aire-sur-la Lys.**

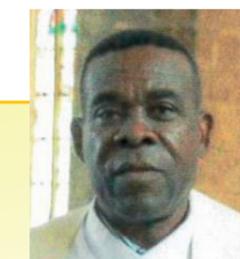
Voir la feuille distribuée chaque week-end à l'église et celles affichées sur les portails des églises, également ou sur le site [messes.info](http://messes.info)

Avec l'Equipe d'Animation de la Paroisse (E.A.P.), nous sommes à votre service.

**Les membres de notre Paroisse (Mametz, Rebecques) sont ...**

Mme Brigitte REANT  
Mme Isabelle BAROUX  
M. Christian DACQUIN  
M. Philippe DESPREZ  
M. Michel LALOUX

**Curé de notre paroisse :**  
abbé Jacques TANGOMBE – 06.47.45.03.26  
[jacquestangombe@yahoo.fr](mailto:jacquestangombe@yahoo.fr)



**Vicaire : Abbé Jean-Marie LELEU**  
06.08.88.05.64

### Les BAPTÊMES

Baptême des bébés : Célébrés à Aire-sur-la Lys les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> dimanches du mois. Sur demande, le baptême peut aussi être célébré au cours d'une messe dans chacune des églises.

Préparation à la cité paroissiale d'Aire-sur-la Lys.

Une autre démarche est à prévoir pour les enfants de 3 à 7 ans, contacter Mme PETIT au 06.52.72.50.76

Toute personne, quel que soit son âge peut demander le baptême, la 1<sup>ère</sup> communion ou la confirmation.

La préparation sera prise en charge par l'équipe du catéchuménat :

Mme Marie-Françoise DEVIGNE 06.86.35.75.42  
Mme Geneviève LALOUX 03.21.39.12.68  
Mme Marie DESCAMPS 06.68.35.89.38

### Les FUNÉRAILLES

Une équipe de chrétiens formés vous accompagne dans le deuil, dans la préparation et la célébration des funérailles.

Contactez le secrétariat paroissial ainsi que  
Jean Pierre QUETU 03.21.39.02.76 ou  
Ginette LEMAITRE 03.21.39.22.67 ou  
Marie-Thérèse BOURDREL 03.21.39.12.64

### Le CATÉCHISME

A tout âge et à partir de 7 ans, que l'on soit baptisé ou non, valide ou non.

Contactez : Mme Brigitte Réant - 06.27.15.24.33  
Mme Catherine PETIT - 06.52.72.50.76



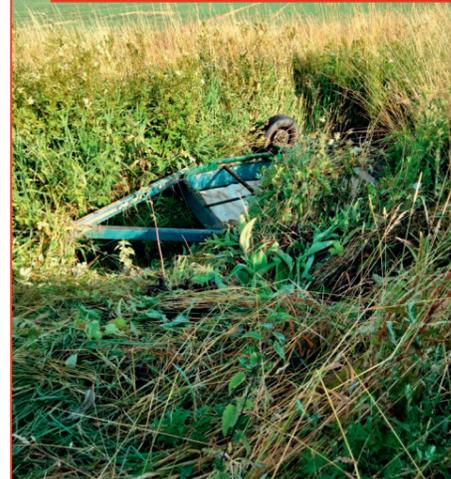
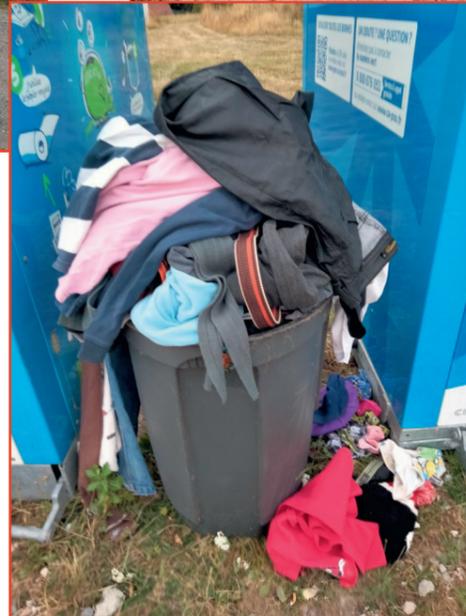
### Pour les MARIAGES

Contactez directement le secrétariat paroissial au 28, place des béguines à Aire-sur-la-Lys

ACCUEIL ... ÉCOUTE ... INFORMATIONS ...

Maison Paroissiale 28 place des Béguines 62120 Aire-sur-la Lys  
☎ 03.21.39.04.52 [paroisse.n.d.panetiere@orange.fr](mailto:paroisse.n.d.panetiere@orange.fr)

# Incivilités





→ **18 Naissances** : voici les noms de celles dont les parents ont accepté une insertion dans notre bulletin communal.

**Chloé FAVIER**

Le 19 février 2022 à Hazebrouck  
8 rue du 19 mars 1962



**Eden BOUTON**

Le 23 février à Divion  
16B rue de la Plaine



**Isaac FERLIN**

Le 5 mars à Blendecques  
187 grand' rue



**Aya CAJET**

Le 21 mars à Blendecques  
30 rue de l'Anglet



**Hugo MARICHEZ**

Le 23 mars à Lille  
17 rue du Château



**Victoire FRANÇOIS VANDAELE**

Le 19 juillet à Blendecques  
32 rue du moulin



**Louna WATEL**

Le 30 juillet à Blendecques  
7 chemin du Calvaire



**Lilou LEVRAY**

Le 5 août à Blendecques  
1C rue des carrières



**Spencer VANDEWYNCKEL SELIN**

Le 5 août à Blendecques  
71 bis grand' rue



**Raphaël DELERUE**

Le 24 août à Blendecques  
4 rue de l'Eglise



**Louna COLLERIE**

Le 29 août à Blendecques  
11 rue de la Halte



**Mila DEHAINE**

Le 11 septembre à Blendecques  
18 Quarter grand' rue



**Anaë LURETTE DUVIVIER**

Le 11 septembre à Beuvry  
10 rue de Bruchine



**Constance CARREE**

Le 21 septembre à Blendecques  
28 bis rue de Bruchine



**Gaby PAUCHET**

Le 25 septembre à Blendecques  
94 grand' rue



**Maé DE SAINTE MARÉVILLE**

Le 30 octobre à Divion  
22 chemin des grands rietz



**Emily ROÉLANDT**

Le 21 novembre à Blendecques  
110 grand' rue



**Soan VANDECASTEELE**

Le 2 décembre à Blendecques  
25 place du Nouveau Siècle

## Ils sont nés il y a 100 ans... en 1923

**Alberte ALEXANDRE**, le 30 avril

**Ernest AUDENARD**, le 27 février

**Marie-Louise BLONDEL**, le 5 février

**Joseph BORMES**, le 6 avril

**Paul BOURDREL**, le 27 février

**Gaëtane BRICHE**, le 27 juillet

**Marius COURTIN**, le 15 juillet

**Abel DANNEL**, le 29 novembre

**Robert DE SAINTE MAREVILLE**, le 24 mai

**Léon DECRETON**, le 9 janvier

**Jean DEFONTAINE**, le 17 avril

**Gérard DEHURTEVENT**, le 13 avril

**Emile DELAIRE**, le 3 octobre

**Louis DELAYEN**, le 7 octobre

**Paul DELBARRE**, le 13 février

**Marie DELMAIRE**, le 4 avril

**Germaine DELVART**, le 15 novembre

**Léon DEMARTHE**, le 22 mai

**Jean DENIS**, le 27 mai

**Jules DUPLOUY**, le 21 octobre

**Victor FAUCON**, le 17 juin

**Georgette FAUQUEMBERGUE**,  
le 28 septembre

**Lucien FONTAINE**, le 31 juillet

**Alfred GILLIOCQ**, le 30 juin

**Georges LECIGNE**, le 13 novembre

**Augustin MANTEL**, le 14 février

**Maurice PELET DU PLANTY**, le 29 mai

**Marie-Thérèse PENNEQUIN**, le 4 décembre

**Marcelle POTTIER**, le 23 septembre

**Ernest PRINS**, le 16 août

**Thérèse PRINS**, le 16 août

**Rémi VENEL**, le 4 avril

**Janine WACQUEZ**, le 24 juin

## → Mariages



Yves KESTELOOT et Renée DURIEZ  
le 9 juillet 2022



Thomas PAUCHET et Elodie PELCA  
le 27 août 2022



Romain SANNIER et Pauline LEQUIEN  
le 3 septembre 2022



→ **PACS** (Pacte civil de solidarité)



**Vincent DEBROCK  
et Mélanie FOURNEZ  
le 28 décembre 2021**



**Xavier HOYEZ  
et Elline CLEENERCK  
le 15 septembre 2022**



**Thibaut ROUSSEL  
et Pauline GALAND  
le 4 juin 2022**



**Théo BULTEL  
et Typhaine DUMUR  
le 19 juillet 2022**



**Soann DEWASME  
et Ophélie BOCQUILLON  
le 3 septembre 2022**



→ **Ils nous ont quittés...**

Danielle BONNEL, 74 ans, le 16 janvier 2022 à Helfaut

Marie CAUDRON veuve de Alfred DEBOVE, 89 ans, le 26 janvier 2022

Marie-Thérèse DESMONS veuve de Jean-Pierre VALOUR, 90 ans, le 27 février 2022

Alain MILLOIS, 73 ans, le 24 février 2022 à Lille

Régine HANNOTEL épouse DESCHODT, 69 ans, le 10 mars 2022

Lucette AUDINOT épouse BERNABLE, 75 ans, le 25 février 2022 à Helfaut

Michel FAUQUEMBERGUE veuf de Evelyne FAUCON, 87 ans, le 16 mars 2022 à Lens

Christine MERLO veuve de Bernard PENIN, 71 ans, le 11 avril 2022

Paulette GERVOIS épouse DEBUIRE, 84 ans, le 6 mai 2022 à Helfaut

Claudine LEQUIEN épouse BECQUART, 61 ans, le 30 mai 2022

Berthe SAISON, 100 ans, le 6 août 2022

Aimé DANNEL, 80 ans, le 8 août 2022 à Aire-sur-la-Lys

Marie-Paule WACQUEZ épouse MASCLET, 65 ans, le 3 septembre 2022

Roland BEAUSSART, 75 ans, le 3 septembre 2022

Germaine MASSET veuve de Michel CORDIEZ, 87 ans, le 20 septembre 2022

Eliane LAURENT veuve de Albert GRISLIN, 88 ans, le 15 septembre 2022 à Helfaut

Jean PRUVOST, 92 ans, le 3 novembre 2022 à Helfaut

Liliane DURIEZ veuve de Michel CALONNE, 85 ans, le 20 novembre 2022

Denise SAMOY veuve de Jean-Marie OBIN, 85 ans, le 16 novembre 2022 à Saint-Martin-Boulogne

Marie Cécile CHARLET veuve de Charles DELATTRE, 78 ans, le 2 décembre 2022 à Beuvry

## → JANVIER

- Vendredi 6** Assemblée générale de la pêche à la Salle paroissiale  
Assemblée générale du Cyclotourisme à la Maison des associations
- Samedi 7** [Vœux municipaux](#) à la Salle du Millénium
- Samedi 14** Assemblée Générale des Carabiniers de Marthes au rupro
- Vendredi 20** Assemblée Générale des Carabiniers de Mametz Maison des Associations  
Assemblée Générale des CATM en Mairie

## → MARS

- Samedi 4** [Concours de cartes](#) par « Le temps retrouvé » à la Salle du Millénium
- Samedi 11** Ouverture de la pêche en rivière (AAPPMA)
- Dimanche 12** [Bourse aux jouets](#) organisée par l'A.P.E. à la Salle du Millénium
- Dimanche 19** Exposition de peintures à la Salle du Millénium
- Samedi 25** [Repas des carabiniers de Mametz](#) à la Salle du Millénium

## → AVRIL

- Samedi 1er** Ouverture de la pêche en rivière (AAPPMA)
- S. 1<sup>er</sup> et D. 2** [Fête de la moto](#) par « les copains d'abord » à la salle du Millénium
- V.7, S.8 et D.9** [Marathon à la carpe](#) à l'étang de Crecques par l'Amicale des pêcheurs de Mametz
- Samedi 8** Loto organisé par l'E.S. Mametz/Rebecques à la Salle du Millénium
- Dimanche 9** [Pâques - Chasse aux œufs](#) à la Sauvagine organisée par l'Association des fêtes de Mametz
- Dimanche 23** Troc' plantes et marche familiale à la Sauvagine avec son quizz organisée par l'association des fêtes de Mametz
- Dimanche 30** Geai de Mametz - [Tir inter sociétés et repas](#) au terrain de foot rue de la gare organisés par les carabiniers de Mametz  
Moules Frites chez les Frangines

## → MAI

- Samedi 6** Ouverture de la pêche en rivière (AAPPMA)  
Remise des médailles du travail en Mairie  
Le BRASS BAND du Conservatoire du Rayonnement départemental à la Salle du Millénium

- Lundi 8** [Commémoration de la victoire](#) - dépôt de gerbes au monument aux Morts de Marthes
- Jeudi 18** Geai de Marthes - Tir inter sociétés organisé par les carabiniers de Marthes  
Repas, Randonnée pédestre et cyclo
- Samedi 27** [Ouverture de la pêche en rivière](#) (AAPPMA)

## → JUIN

- Dimanche 4** Caisses à savon par les carabiniers de Mametz à la Salle du Millénium
- Dimanche 11** [La « Grande Brocante »](#) organisée par l'association des fêtes de Mametz
- Samedi 17** Concours blanc à la Sauvagine (Amicale des pêcheurs de Mametz)
- Vendredi 23** [Assemblée Générale « le Temps retrouvé »](#) à la Salle paroissiale
- Vendredi 23** 55 ANS DU CLUB DE FOOT DE MAMETZ  
Rencontre football anciens du club de Lens contre une sélection régionale au Stade André Delannoy
- Samedi 24** Soirée Années 80 au stade André Delannoy organisée par l'E.S.M.R.
- Dimanche 25** Tournoi de foot Julien ZOBEL au Stade Delannoy
- Samedi 24** [Fête de l'école](#) à la Salle du Millénium  
Remise de cartes de pêche par l'Amicale des pêcheurs de Mametz aux enfants des classes de CM1/CM2 lors de la remise des prix
- Vendredi 30** [Assemblée générale de Mametz Gym Form'](#) à la Maison des associations

## → JUILLET

- Vendredi 7** Assemblée générale de l'Association des fêtes de Mametz à la Salle paroissiale
- Jeudi 13** [Concerts gratuits et feu d'artifices](#) à Crecques organisés par l'Association des Fêtes de Mametz
- Jeudi 13** Ouverture de la pêche en rivière (AAPPMA)
- Dimanche 16** [Ball trap](#) organisé par la Société de chasse de Mametz

## → AOÛT

- Vendredi 4** 1<sup>er</sup> Marché artisanal nocturne organisé par l'Association des fêtes de Mametz à la Salle du Millénium
- Samedi 12** [Ouverture de la pêche en rivière](#) (AAPPMA)

→ **SEPTEMBRE**

- Dimanche 10** Ducasse de Mametz et sa « petite brocante » à la Salle du Millénium organisées par l'Association des fêtes de Mametz
- Samedi 23** Concours de belote par les Carabiniers de Mametz à la Salle paroissiale

→ **OCTOBRE**

- Dimanche 8** Thé dansant par « Le Temps retrouvé » à la Salle du Millénium
- S. 14 ou D. 15** Théâtre au profit du C.C.A.S. à la Salle du Millénium organisé par l'Association des fêtes
- Dimanche 22** Repas des Aînés à la Salle du Millénium
- Mardi 31** Marche nocturne et Soirée d'Halloween à la Salle du Millénium organisées par l'Association des fêtes de Mametz

→ **NOVEMBRE**

- Vendredi 3** Calendrier des fêtes en Mairie
- Samedi 4** Repas foot organisé par l'E.S.M.R. à la Salle du Millénium
- Samedi 11** Commémoration de l'Armistice et Dépôt de gerbes au monument aux Morts de Marthes
- Dimanche 12** Bourse aux jouets de l'A.P.E. à la Salle du Millénium
- Samedi 18** Repas du Moto Club à la Salle du Millénium
- Samedi 25** Loto « Le temps retrouvé » à la Salle du Millénium

→ **DÉCEMBRE**

- S. 9, D. 10** Marché de Noël organisé par l'A.P.E. à la Salle du Millénium
- Lundi 18** Goûter du « Temps Retrouvé » à la Salle paroissiale
- Jedi 21** Arbre de Noël de la Commune à la Salle du Millénium organisé par l'Association des fêtes de Mametz

→ **JANVIER 2024**

- Vendredi 5** Assemblée générale de la pêche à la Salle paroissiale
- Samedi 6** Vœux municipaux à la Salle du Millénium

# LES INFOS PRATIQUES



## MAIRIE

69 grand'rue ☎ 03.21.39.07.05

lundi : 10h-12h/14h-18h  
 mardi : 10h-12h/14h-16h30  
 mercredi : 10h-12h/14h-18h  
 jeudi : 10h-12h/14h-16h30  
 vendredi : 10h-12h/14h-18h  
 samedi : 9h-12h

✉ [mairie.mametz@wanadoo.fr](mailto:mairie.mametz@wanadoo.fr)

## AGENCE POSTALE COMMUNALE

☎ 03.21.39.92.86

du lundi au vendredi : 11h-12h/14h-16h30  
 Samedi : 10h15/11h45



## ÉCOLE DES TILLEULS

☎ 03.21.38.47.70

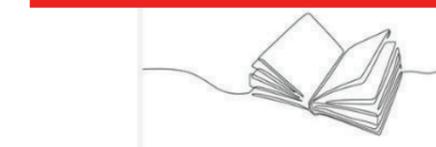
Directeur : Fabien EVERAËRE  
 Horaires : 8h45-12h / 13h45-16h30

Garderie municipale : 0,50€ la demi heure  
 (Horaires : 7h30/8h30 et 16h30/18h30)

Cantine scolaire : 0,50€ / 1€ / 3,10€  
 en fonction du quotient familial  
 (plats cuisinés par Yanni'Cuisine Wavrans s/l'Aa)

Inscription à l'école pour les  
 petits à partir du mois de mai

Bus scolaire : matin, midi et soir pour les enfants  
 de Crecques et de Marthes



## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

À l'étage de la salle du Millénium  
 Inscription gratuite

mercredi : 15h30/17h30  
 vendredi : 16h30/18h  
 samedi : 10h30/12h

Pendant les vacances scolaires, uniquement  
 le vendredi de 16h30 à 18h

**Fermée en Août**

ALLER	HORAIRES DU BUS	RETOUR
Mametz Responsable à l'école	8h30 - 13h30	Mametz École 12h00-16h30
Crecques	8h35 - 13h35	Marthes 12h10-16h35
Marthes	8h40-13h40	Crecques 12h20-16h40
Mametz École	8h45-13h45	Mametz Responsable à l'école 12h25-16h45



## Comment effectuer une demande ou un renouvellement de papiers d'identité ?

Vous souhaitez faire une demande de papiers d'identité (Carte Nationale d'Identité ou passeport) car vous n'en avez pas encore, vous les avez perdus ou ils sont arrivés à expiration.



**La démarche se fait en trois temps :**

**1) Effectuer une pré-demande** par Internet sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) (Carte d'identité – Service public).



*Si vous n'avez pas Internet, Pauline (conseillère numérique de France Service) peut vous aider à faire cette première étape à la mairie de Mametz.*

*Elle y tient une permanence tous les 15 jours et reçoit sur Rendez-vous (07.86.70.76.74).*

**2) Déposer votre dossier de demande dans une mairie agréée**

Prenez rendez-vous dans une de ces mairies : Aire sur la Lys, Arques, Fauquembergues. Théroouanne devrait pouvoir réceptionner les demandes à partir du début d'année 2023. Pauline peut prendre votre rendez-vous si vous le souhaitez lors de la pré-demande.

Le jour de dépôt du dossier, vous apportez les documents nécessaires et vous déposez vos empreintes sur un appareil spécifique.

**3) Vous récupérez votre pièce d'identité** : vous êtes contacté par téléphone, sms ou mail lorsque votre pièce d'identité est disponible. Vous retournez dans la même mairie agréée et vous devez redonner vos empreintes pour pouvoir récupérer votre document.

Quelle est la durée de validité d'une carte d'identité ?

**Elle dépend** de sa **date de délivrance** (avant ou après 2014) et de la **situation** dans laquelle vous vous trouvez à **cette époque (majeur ou mineur)**.

Explications sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) en parcourant « Accueil », puis « Papiers-Citoyenneté-Elections », puis « Carte d'identité », puis « Quelle est la durée de validité d'une carte d'identité ? »

## Mairie - Permanences/Commissions communales

→ **Permanences sans rendez-vous :**

- **Madame Laurence FENES**, maire et **Monsieur Philippe MACHEN**, premier adjoint : les lundis de 14h à 17h en mairie,
- **Un adjoint au maire** (à tour de rôle) les samedis de 10h à 12h en mairie.

### Constitution des commissions communales

**Madame le maire est présidente de droit de chaque commission.**

→ **Commission de travaux et d'urbanisme**

Monsieur Dominique MAËS, Monsieur Philippe MACHEN, Madame Marie-Line TALLEUX, Monsieur Sandy PAYEN, Monsieur Louis-Joseph LALOUX, Monsieur Guy MOREL, Monsieur Brice DANIEL, Monsieur Romain PLATEEL, Madame Sylviane FAUCON, Madame Sarah FRAMMERY.

→ **Commission environnement et sport**

Monsieur Sandy PAYEN, Monsieur Dominique MAËS, Monsieur Philippe MACHEN, Madame Marie-Line TALLEUX, Monsieur Guy MOREL, Madame Hélène MITHIEUX, Madame Catherine PETIT, Madame Vanessa PROVENCE, Madame Sarah FRAMMERY, Monsieur Joël LECIGNE.

→ **Commission communication**

Monsieur Philippe MACHEN, Monsieur Dominique MAËS, Madame Marie-Line TALLEUX, Madame Valérie JOLY et Madame Hélène MITHIEUX.

→ **Commission des finances**

Monsieur Philippe MACHEN, Monsieur Dominique MAËS, Madame Marie-Line TALLEUX, Monsieur Louis-Joseph LALOUX, Madame Valérie JOLY, Monsieur Brice DANIEL, Monsieur Romain PLATEEL, et Madame Sylviane FAUCON.

→ **Commission culture, loisirs, jeunesse et école**

Monsieur Philippe MACHEN, Monsieur Dominique MAËS, Madame Marie-Line TALLEUX, Monsieur Louis-Joseph LALOUX, Madame Valérie JOLY, Monsieur Brice DANIEL, Monsieur Romain PLATEEL, et Madame Sylviane FAUCON.

→ **Commission d'appel d'offres**

Membres titulaires de la commission d'appel d'offres : Monsieur Philippe MACHEN, Monsieur Dominique MAËS, Madame Marie-Line TALLEUX ;  
Membres suppléants : Monsieur Louis-Joseph LALOUX, Monsieur Romain PLATEEL, Madame Valérie JOLY.

### **Les membres du C.C.A.S. de Mametz**

Madame Laurence FENES, Présidente du C.C.A.S.,  
Madame Hélène MITHIEUX, Monsieur Joël LECIGNE, Madame Catherine PETIT,  
Madame Vanessa PROVENCE, Madame Sylviane FAUCON, Monsieur Guy MOREL, conseillers municipaux ;  
6 membres extérieurs viendront s'y ajouter prochainement.

# LES INFOS PRATIQUES



## COLLECTE DÉCHETS MÉNAGERS - TRI SÉLECTIF

Les déchets ménagers : le mercredi matin dès 5h15



Le tri selectif :

**poubelle jaune** : papier, carton, plastique, boîte métal

**poubelle verte** : verre

Jour de ramassage : le jeudi dès 5h15

*Un calendrier fourni par la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer disponible en mairie précise laquelle de vos deux poubelles sera collectée dans la semaine.*

## GESTIONNAIRE EAU ET ASSAINISSEMENT



**NOREADE - Centre de Cassel**

En semaine aux horaires de bureau

03.28.42.43.33

En week-end et horaires hors bureau

06.87.69.41.74

## DÉCHETTERIE AIRE-SUR-LA-LYS



03.21.12.10.33

**Horaires d'été (à partir de mi-avril)**

Lundi : 13h30/18h45

Du mardi au samedi : 9h/11h45 et 13h30/18h45

**Horaires d'hiver (à partir de la mi-octobre)**

Lundi : 14h/17h30

Du mardi au samedi : 9h/11h45 et 14h/17h30

*Se munir d'une pièce d'identité ou d'un justificatif de domicile + masque*

## TÉLÉPHONES UTILES



Caisse d'Allocations Familiales  
32 30

Association de soins et Services à domicile  
S.P.A.S.A..D  
03.21.95.42.52

A.P.A.R.D.E Aire/Lys  
03.21.11.17.15

Centre des impôts de St-Omer  
03.21.98.76.76

Communauté d'agglomération du Pays de St-Omer (CAPSO)  
03.74.18.20.00

BANQUE ALIMENTAIRE  
Mametz  
03.21.39.07.05

Gendarmerie Aire/Lys  
03.21.39.00.17

Point d'accès au droit Aire/Lys  
03.21.39.18.97

Mission Locale Aire/Lys  
03.21.38.96.10

**Service de Gestion Comptable de Saint-Omer  
03.21.12.78.00**

Pôle Emploi  
3949

Restos du Coeur  
03.21.95.52.87

Secours Catholique Aire/Lys  
03.21.12.89.77

S.P.A Saint-Omer  
03.21.98.43.03